

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 904

11 avril 2008

SOMMAIRE

ADA Fashion S.à.r.l.	43349	JPMorgan European Property Holding Luxembourg 2 S. à r.l.	43351
AGW - Transport AG	43388	JPMorgan European Property Holding Luxembourg 4 S.à r.l.	43351
Almentura Participations S.à r.l.	43391	JPMorgan European Property Holding Luxembourg 5 S.à r.l.	43350
Alvamonte International S.A.	43347	Kamaria Investments S.à r.l.	43355
Asset Selection Sicav	43373	Kirchberg Buro S.A.	43352
Azzip S.A.	43391	LifCorp. S.à r.l.	43367
Babcock & Brown France Development S. à r.l.	43373	Lux Business Management S.à r.l.	43347
Barullo S.à r.l.	43390	Lux Konzern S.à.r.l.	43348
Beau Bassin S.A.	43346	Maxime S.à r.l.	43373
Bendis S.à r.l.	43390	Megalux S.A.	43392
BG-Ré S.A.	43346	MF7 S.à r.l.	43392
Blackport Capital Europe S.à r.l.	43365	Motor Car Leasing S.A.	43366
Blackport Capital Fund Europe S. à r.l. ...	43365	News and Fun Invest S.à r.l.	43353
Carpo S.à.r.l.	43389	North Calor S.à r.l.	43374
Cayenne One S.à.r.l.	43369	Ornita Holding S.A.H.	43352
CitCor Franconia Berlin V S.à r.l.	43367	Pan European Ventures S.A.	43348
Craft Air S.A.	43389	Panev S.A.	43348
Delim S.A.	43361	Redlux S.à r.l.	43349
Desmo Investments S.à r.l.	43357	REI Latin America I S.à r.l.	43375
Estates S.A.	43357	RMK Holdings S.A.	43354
Eurazeo Real Estate Lux	43363	Roxia S.à r.l.	43359
EUROHYPO Europäische Hypothekenbank S.A.	43367	Saladin S.à r.l.	43350
Foggy Bay S.A.	43349	Société civile immobilière ANBO	43392
Fondation Lydie Schmit	43357	St. Clair Capital 2 S.à.r.l.	43389
Fortis Bank Reinsurance S.A. en abrégé FB Re S.A.	43346	syncreon Luxembourg	43391
Guymon Holding S.A.	43347	TDS Europe	43391
Hawe-Lux-Türen S.à r.l.	43370	Thornwood Capital, S.A.	43353
Hines Luxembourg Holdings S.à r.l.	43370	TPG Eagle S.à r.l.	43370
Honeybee Participations S.à r.l.	43388	Vandelys S.A.	43353
HSH Invest S.A.	43346	Winchester Square Holdings S.à.r.l.	43363
Inversiones Caudal I S.à r.l.	43370	WP IX LuxCo II S.à r.l.	43363

HSH Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 42.279.

—
Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Verwaltungsrats der Gesellschaft vom 8. Oktober 2007

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft hat folgende Beschlüsse genommen:

- Herrn Frank Schneider, geboren am 15. April 1969 in Rendsburg, Schweiz, geschäftsansässig in 2, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg,

- Herrn Ralph Chammas, geboren am 2. Juni 1964 in Beirut, Libanon geschäftsansässig in 2, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg,

mit Wirkung zum 4. Dezember 2007 als tägliche Geschäftsführer der Gesellschaft zu ernennen, und auf unbegrenzte Zeit, zu bestellen.

- den Rücktritt von Herrn Hanns Grad als täglicher Geschäftsführer zur Kenntnis zu nehmen.

Zum Vermerk im Luxemburger Amtsblatt, Band C.

Luxembourg, den 14. Februar 2008.

HSH INVEST S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2008031911/250/22.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN08131. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080033298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 février 2008.

Beau Bassin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 81.881.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 5 mars 2008 que:

1. La démission de Monsieur Olivier DORIER, en sa qualité d'administrateur, est acceptée.

2. Monsieur Luc GERONDAL, né le 23 avril 1976 à Kinshasa (République Démocratique du Congo), demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg est coopté administrateur avec effet immédiat.

Il reprendra le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2008

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008038741/6312/19.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO04053. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2008.

**Fortis Bank Reinsurance S.A. en abrégé FB Re S.A., Société Anonyme,
(anc. BG-Ré S.A.).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 29.273.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2008.

Paul FRIEDERS

Notaire

Référence de publication: 2008039156/212/13.

(080041568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Guymon Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 12.613.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Benoît PARMENTIER. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 7 août 2007.

GUYMON HOLDING S.A.

P. STANKO / B. PARMENTIER

Administrateur / Administrateur, Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2008038754/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04154. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2008.

Alvamonte International S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 41.144.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Madame Isabelle SCHUL. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

Luxembourg le 15 mai 2007.

I. SCHUL / P. MESTDAGH

Administrateur, Présidente du Conseil d'Administration / Administrateur

Référence de publication: 2008038757/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2008, réf. LSO-CO03148. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2008.

Lux Business Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 79.709.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 3 mars 2008

- L'Associé Unique accepte la démission en tant que gérant de classe B de Monsieur Massimo Gilotti, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

- L'Associé Unique nomme Monsieur Gerard van Hunen, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg gérant de classe A de la société.

- L'Associé Unique nomme Madame Bérénice Kunnari, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg gérant de classe B de la société.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008039504/655/22.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03900. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Lux Konzern S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 80.993.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 3 mars 2008

- L'Associé Unique accepte la démission en tant que gérant de classe B de Monsieur Massimo Gilotti, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- L'Associé Unique nomme Monsieur Gerard van Hunen, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg gérant de classe A de la société.
- L'Associé Unique nomme Madame Bérénice Kunnari, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg gérant de classe B de la société.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008039505/655/22.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03898. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Pan European Ventures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 38.052.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mars 2008

1. L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de classe B de Monsieur Massimo Gilotti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
2. L'Assemblée nomme Monsieur Gerard van Hunen, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, administrateur de classe A. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.
3. L'Assemblée nomme Madame Bérénice Kunnari, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, administrateur de classe B. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008039506/655/22.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03902. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Panev S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 41.036.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 mars 2008

1. L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de classe B de Monsieur Massimo Gilotti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
2. L'Assemblée nomme Monsieur Gerard van Hunen, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, administrateur de classe A. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

3. L'Assemblée nomme Madame Bérénice Kunnari, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, administrateur de classe B. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008039507/655/22.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03904. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Redlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.427.700,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 94.599.

Il est porté à la connaissance de tous que, en date du 28 décembre 2007,

- les 50.765 parts sociales détenues par Regilux Investments Sàrl dans REDLUX Sàrl, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ont été cédées à ASSOLUX Sàrl, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008039508/655/18.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03876. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

ADA Fashion S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 72.294.

Il est porté à la connaissance de tous que, en date du 28 décembre 2007,

- Les 400 parts sociales détenues par Regilux investments Sàrl dans ADA Fashion Sàrl, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ont été cédées à Assolux Sàrl, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Pour la Société

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008039509/655/18.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03875. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Foggy Bay S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 56.683.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 mars 2008

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de la société Lux Business Management Sàrl, avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle

au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Konzern Sàrl, avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008039510/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO03893C. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

JPMorgan European Property Holding Luxembourg 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 106.901.

—
Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société le 7 mars 2008

Les gérants de la Société ont décidé de nommer Monsieur Christian Porvvoll, né le 2 mars 1967 au Minnesota, aux Etats-Unis, et résidant au 245 Park Avenue, 10167 New York, Etats-Unis, gérant de la Société avec effet au 7 mars 2008 et pour une durée illimitée.

En conséquence de ce qui précède le conseil de gérance est composé comme suit:

- Monsieur Jean-Christophe Ehlinger;
- Monsieur Steven Greenspan;
- Monsieur Steven Mastrovich;
- Monsieur Karl McCathern;
- Madame Lawrence Fuchs;
- Monsieur Jonathan Griffin;
- Monsieur Richard Crombie; et
- Monsieur Christian Porvoll.

Pour Extrait et Publication

JPMorgan European Property Holding Luxembourg 5 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008039642/5499/27.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05244. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Saladin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 92.048.

—
Démission de Monsieur Johannes Loonstra, demeurant à Elst, Pays-Bas comme gérant avec effet au 31 août 2006.

Par mandat

Lucy DUPONG

Référence de publication: 2008039652/259/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2008, réf. LSO-CN06121. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

JPMorgan European Property Holding Luxembourg 2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 110.156.

—
Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société le 7 mars 2008

Les gérants de la Société ont décidé de nommer Monsieur Christian Porwoll, né le 2 mars 1967 au Minnesota, aux Etats-Unis, et résidant au 245 Park Avenue, 10167 New York, Etats-Unis, gérant de la Société avec effet au 7 mars 2008 et pour une durée illimitée.

En conséquence de ce qui précède le conseil de gérance est composé comme suit:

- Monsieur Jean-Christophe Ehlinger;
- Monsieur Steven Greenspan;
- Monsieur Steven Mastrovich;
- Monsieur Karl McCathern;
- Madame Lawrence Fuchs;
- Monsieur Jonathan Griffin;
- Monsieur Richard Crombie; et
- Monsieur Christian Porwoll.

Pour Extrait et Publication

JPMorgan European Property Holding Luxembourg 2 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008039645/5499/27.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05241. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

JPMorgan European Property Holding Luxembourg 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 106.900.

—
Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société le 7 mars 2008

Les gérants de la Société ont décidé de nommer Monsieur Christian Porwoll, né le 2 mars 1967 au Minnesota, aux Etats-Unis, et résidant au 245 Park Avenue, 10167 New York, Etats-Unis, gérant de la Société avec effet au 7 mars 2008 et pour une durée illimitée.

En conséquence de ce qui précède le conseil de gérance est composé comme suit:

- Monsieur Jean-Christophe Ehlinger;
- Monsieur Steven Greenspan;
- Monsieur Steven Mastrovich;
- Monsieur Karl McCathern;
- Madame Lawrence Fuchs;
- Monsieur Jonathan Griffin;
- Monsieur Richard Crombie; et
- Monsieur Christian Porwoll.

Pour Extrait et Publication

JPMorgan European Property Holding Luxembourg 4 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008039643/5499/27.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05243. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Kirchberg Buro S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 76.574.

Le contrat de domiciliation conclu entre la société CDCM Luxembourg S.à.r.l. (R.C. Luxembourg B 81.524) avec siège social 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg et la société KIRCHBERG BURO S.A. est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 mars 2008.

CDCM Luxembourg S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2008039709/1453/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04824. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Ornita Holding S.A.H., Société Anonyme.**Capital social: EUR 37.184,03.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 71.019.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 8 novembre 2006

L'an deux mille six, le huit novembre, à onze heures, les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

L'assemblée générale, constatant que les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Armand Distave, et
- Monsieur Raymond Le Lourec,

sont arrivés à leur terme, décide de ne pas les renouveler dans leurs fonctions.

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Max Galowich est arrivé à son terme, décide de le renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012.

L'assemblée générale décide de nommer:

- Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, et

- Monsieur Georges Gredt, employé privé, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

en qualité d'administrateurs, en adjonction du membre actuellement en fonction, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012.

En conséquence, le conseil d'administration de la société est dès lors composé de la manière suivante et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012:

- Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,
- Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, et
- Monsieur Georges Gredt, employé privé, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Le mandat du commissaire aux comptes:

LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie (RCS Luxembourg B 25.797), étant arrivé à expiration, l'assemblée générale décide de le renouveler pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 8 novembre 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Référence de publication: 2008039707/3083/41.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2008, réf. LSO-CO02553. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

News and Fun Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 109.258.

Il résulte d'une décision du Gérant de la société prise en date du 22 février 2008 que le siège de la société est retransféré au 74, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008039708/723/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2008, réf. LSO-CO02357. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Thornwood Capital, S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 124.664.

RECTIFICATIF

En date du 16 février 2007, le notaire soussigné a reçu sous le numéro 23.888 de son répertoire, l'acte constitutif de THORNWOOD CAPITAL, S. A., une société anonyme, ayant son siège social avec siège social à L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B numéro 124.664.

Il s'est avéré qu'une erreur de dactylographie s'est glissée dans la rédaction de la version anglaise et française de la première phrase du paragraphe premier de l'article 2 de l'acte constitutif de ladite société et qu'il y a lieu de lire comme suit:

"Art. 2. premier paragraphe, première phrase.

Version anglaise "The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven".

Version française "Le siège social est établi dans la commune de Niederanven."

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 février 2008.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008039711/202/24.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2008, réf. LSO-CN04974. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Vandelys S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 105.268.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Jean-François CORDEMANS. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

Fait à Luxembourg, le 2 février 2007.

Certifié sincère et conforme

VANDELYS S.A.

Signature / Signature

Administrateur Catégorie A / Administrateur Catégorie B

Référence de publication: 2008039695/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04828. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

RMK Holdings S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 56.666.

L'an deux mille sept, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "RMK Holdings S.A.", ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 56.666 constituée suivant acte reçu par Maître Camille HELLINCKX, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 16 octobre 1996, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 2 du 3 janvier 1997, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 31 décembre 2001, publié au Mémorial numéro 1398 du 26 septembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Arlette SIEBENALER, employée privée, demeurant à Junglinster.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Annick BRAQUET, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Solange WOLTER-SCHIERES, employée privée, demeurant à Schouweiler.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les TROIS MILLE (3.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de SEPT CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE SEPT CENT QUARANTE EUROS (EUR 792.740,-) pour le porter de son montant actuel de QUATRE CENT CINQUANTE-SEPT MILLE TROIS CENT CINQUANTE EUROS (EUR 457.350,-) à celui de UN MILLION DEUX CENT CINQUANTE MILLE QUATRE-VINGT-DIX EUROS (EUR 1.250.090,-) par incorporation au capital social du montant à due concurrence prélevé sur les postes des résultats, et par la création et l'émission de CINQ MILLE DEUX CENTS (5.200) actions nouvelles de CENT CINQUANTE-DEUX EUROS ET QUARANTE-CINQ CENTS (EUR 152,45) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2.- Modification subséquente du premier alinéa de l'article 3 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de SEPT CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE SEPT CENT QUARANTE EUROS (EUR 792.740,-) pour le porter de son montant actuel de QUATRE CENT CINQUANTE-SEPT MILLE TROIS CENT CINQUANTE EUROS (EUR 457.350,-) à celui de UN MILLION DEUX CENT CINQUANTE MILLE QUATRE-VINGT-DIX EUROS (EUR 1.250.090,-) par incorporation au capital social du montant à due concurrence prélevé sur les postes des résultats, et par la création et l'émission de CINQ MILLE DEUX CENTS (5.200) actions nouvelles de CENT CINQUANTE-DEUX EUROS ET QUARANTE-CINQ CENTS (EUR 152,45) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

En outre l'assemblée décide que les CINQ MILLE DEUX CENTS (5.200) actions nouvelles seront attribuées gratuitement aux actionnaires actuels au prorata de leur participation dans le capital social.

La preuve de l'existence des résultats reportés a été rapportée au notaire instrumentant sur base d'un bilan arrêté au 31 décembre 2006. Il est attesté que le montant des réserves n'a pas connu de modification depuis la clôture des comptes au 31 décembre 2006.

Le bilan ainsi que l'attestation, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

" **Art. 5, premier alinéa.** Le capital social de la société est fixé à UN MILLION DEUX CENT CINQUANTE MILLE QUATRE-VINGT-DIX EUROS (EUR 1.250.090,-) divisé en HUIT MILLE DEUX CENTS (8.200) actions de CENT CINQUANTE-DEUX EUROS ET QUARANTE-CINQ CENTS (EUR 152,45-) chacune, entièrement libérées."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 4.500,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. SIEBENALER, S. WOLTER-SCHIERES, A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 janvier 2008. Relation: LAC/2008/910. — Reçu douze euros (812 €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008039908/242/75.

(080042625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Kamaria Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 131.631.

In the year two thousand and eight, on the twelfth of March. Before Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach (Grand-Duchy of Luxembourg),

there appeared:

The company ZEBRA VENTURE CAPITAL PCC LIMITED, having its registered office at 22 Smith Street, St Peter, Guernsey GY1 2JQ, registered at the register of Guernsey under the number 46247,

hereby represented by Mr. Jean LAMBERT, master in economics, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, by virtue of a proxy given under private seal on March 11th, 2008.

Which proxy signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as said before, declared and requested the notary to act:

- That the private limited company "KAMARIA INVESTMENTS S.à r.l.", with registered office at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, registered at the register of commerce and companies in Luxembourg, under the number B 131.631 (NIN 2007 2445 202) has been incorporated by deed of the undersigned notary on the 11th of September 2007, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 2333 of October 17th, 2007.

That the appearing party, represented as said before, is the sole shareholder of the said company and that it has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to cancel the shares' par value and to convert the corporate capital from EURO into SWISS FRANCS retroactively to January 1st, 2008 at the average rate of 1.- EUR = 1,60 CHF, so that the corporate capital is now set at the amount of TWENTY THOUSAND SWISS FRANCS (CHF 20.000.-).

Second resolution

The sole shareholder decides to fix the share's par value at ZERO point SIXTEEN SWISS FRANCS (CHF 0,16) so that the corporate capital of TWENTY THOUSAND SWISS FRANCS (CHF 20.000.-) is now divided into one hundred twenty-five thousand (125.000) shares of ZERO point SIXTEEN SWISS FRANCS (CHF 0,16).

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, article 6 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

Art. 6. The capital is set at TWENTY THOUSAND SWISS FRANCS (CHF 20.000.-), divided into one hundred twenty-five thousand (125.000) shares of ZERO point SIXTEEN SWISS FRANCS (CHF 0,16) each.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, represented as said before, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request

of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by his surname, Christian name, civil status and residence, the said appearing person signed together with us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le douze mars.

Par-devant Maître Henri BECK notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

a comparu:

La société ZEBRA VENTURE CAPITAL PCC LIMITED, avec siège social à 22 Smith Street, St Peter, Guernsey GY1 2JQ, immatriculée au registre de Guernsey sous le numéro 46247,

ici représentée par Monsieur Jean LAMBERT, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 11 mars 2008.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "KAMARIA INVESTMENTS S.à r.l.", avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 131.631 (NIN 2007 2445 202) a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 11 septembre 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2333 du 17 octobre 2007.

- Que la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, est l'associée unique de ladite société et qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales et de convertir la devise d'expression du capital social de EURO en FRANCS SUISSE avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008 au taux de change de 1.- EUR = 1,60 CHF, de sorte que le capital social est désormais fixé au montant de VINGT MILLE FRANCS SUISSE (CHF 20.000.-).

Deuxième résolution

L'associée unique décide de fixer la valeur nominale des parts sociales au montant de ZERO virgule SEIZE FRANCS SUISSE (CHF 0,16), de sorte que le capital social de VINGT MILLE FRANCS SUISSE (CHF 20.000.-) est désormais représenté par cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de ZERO virgule SEIZE FRANCS SUISSE (CHF 0,16) chacune.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 6 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de VINGT MILLE FRANCS SUISSE (CHF 20.000.-), représenté par cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de ZERO virgule SEIZE FRANCS SUISSE (CHF 0,16) chacune.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. LAMBERT, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 12 mars 2008, Relation: ECH/2008/340. — Reçu douze Euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 18 mars 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008039939/201/87.

(080042728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Estates S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 106.770.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 mars 2008.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008039956/202/12.

(080042330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Fondation Lydie Schmit, Fondation.

Siège social: L-7243 Bereldange, 65, rue du X octobre.
R.C.S. Luxembourg G 62.

BILAN DE CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2007

<i>ACTIF</i>	2007	2006	<i>PASSIF</i>	2007	2006
Actif circulant			Capitaux propres		
Avoirs en banque	604 463,46	592 078,03	Fonds social	577 393,91	577 393,91
Intérêts courus	15 107,40	10 664,47	Résultats reportés	25 348,59	11 058,25
			Résultat de l'exercice	16 828,36	14 290,34
Total EUR	619 570,86	602 742,50	Total EUR	619 570,86	602 742,50

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2007

<i>CHARGES</i>	2007	2006	<i>PRODUITS</i>	2007	2006
Bourses d'études	5 000,00	néant	Intérêts créditeurs	22 176,21	14 869,10
Fiduciaire Jean-Paul Elvinger	345,00	336,00			
Publication des comptes annuels	0,00	224,10			
Frais de banque	2,85	4,45			
Frais de secrétariat	0,00	14,21			
Excédent des produits	16 828,36	14 290,34			
Total EUR	22 176,21	14 869,10	Total EUR	22 176,21	14 869,10

BUDGET FOUR L'EXERCICE 2008

<i>CHARGES</i>	EUR	<i>PRODUITS</i>	EUR
Bourses d'études	10.000,-	Intérêts	15.000,-
Honoraires	500,-		
Annonces	500,-		
Publications	500,-		
Frais généraux	100,-		
Total	11.600,-		15.000,-

Signature.

Référence de publication: 2008039949/657/36.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2008, réf. LSO-CO03134. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Desmo Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 131.619.

In the year two thousand and eight, on the twelfth of March.

Before Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach (Grand-Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

The company LORITO VENTURE CAPITAL PCC LIMITED, having its registered office at 22 Smith Street, St Peter, Guernsey GY1 2JQ, registered at the register of Guernsey under the number 47555,

hereby represented by Mr. Jean LAMBERT, master in economics, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, by virtue of a proxy given under private seal on March 11th, 2008.

Which proxy signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as said before, declared and requested the notary to act:

- That the private limited company "DESMO INVESTMENTS S.à r.l.", with registered office at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, registered at the register of commerce and companies in Luxembourg, under the number B 131.619 (NIN 2007 2445 326) has been incorporated by deed of the undersigned notary on the 11th of September 2007, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 2336 of October 17th, 2007.

That the appearing party, represented as said before, is the sole shareholder of the said company and that it has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to cancel the shares' par value and to convert the corporate capital from EURO into SWISS FRANCS retroactively to January 1st, 2008 at the average rate of 1.- EUR = 1,60 CHF, so that the corporate capital is now set at the amount of TWENTY THOUSAND SWISS FRANCS (CHF 20.000.-).

Second resolution

The sole shareholder decides to fix the share's par value at ZERO point SIXTEEN SWISS FRANCS (CHF 0,16) so that the corporate capital of TWENTY THOUSAND SWISS FRANCS (CHF 20.000.-) is now divided into one hundred twenty-five thousand (125.000) shares of ZERO point SIXTEEN SWISS FRANCS (CHF 0,16).

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, article 6 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

Art. 6. The capital is set at TWENTY THOUSAND SWISS FRANCS (CHF 20.000.-), divided into one hundred twenty-five thousand (125.000) shares of ZERO point SIXTEEN SWISS FRANCS (CHF 0,16) each.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, represented as said before, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by his surname, Christian name, civil status and residence, the said appearing person signed together with us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le douze mars.

Par-devant Maître Henri BECK notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

a comparu:

La société LORITO VENTURE CAPITAL PCC LIMITED, avec siège social à 22 Smith Street, St Peter, Guernsey GY1 2JQ, immatriculée au registre de Guernsey sous le numéro 47555,

ici représentée par Monsieur Jean LAMBERT, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 11 mars 2008.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentais d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "DESMO INVESTMENTS S.à r.l.", avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 131.619 (NIN 2007 2445 326) a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 11 septembre 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2336 du 17 octobre 2007.

- Que la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, est l'associée unique de ladite société et qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales et de convertir la devise d'expression du capital social de EURO en FRANCS SUISSE avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008 au taux de change de 1.- EUR = 1,60 CHF, de sorte que le capital social est désormais fixé au montant de VINGT MILLE FRANCS SUISSE (CHF 20.000.-).

Deuxième résolution

L'associée unique décide de fixer la valeur nominale des parts sociales au montant de ZERO virgule SEIZE FRANCS SUISSE (CHF 0,16), de sorte que le capital social de VINGT MILLE FRANCS SUISSE (CHF 20.000.-) est désormais représenté par cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de ZERO virgule SEIZE FRANCS SUISSE (CHF 0,16) chacune.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 6 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de VINGT MILLE FRANCS SUISSE (CHF 20.000.-), représenté par cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de ZERO virgule SEIZE FRANCS SUISSE (CHF 0,16) chacune.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. LAMBERT, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 12 mars 2008, Relation: ECH/2008/341. — Reçu douze Euros, 12,00 €.

Le Receveur (signé): MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 18 mars 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008039940/201/88.

(080042725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Roxia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 125.672.

In the year two thousand and eight, on the twelfth of March.

Before Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach (Grand-Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

The company LORITO HOLDINGS LIMITED, having its registered office at 22 Smith Street, St Peter, Guernsey GY1 2JQ, registered at the register of Guernsey under the number 40881,

hereby represented by Mr. Jean LAMBERT, master in economics, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, by virtue of a proxy given under private seal on March 11th, 2008.

Which proxy signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as said before, declared and requested the notary to act:

- That the private limited company "ROXIA S.à r.l.", with registered office at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, registered at the register of commerce and companies in Luxembourg, under the number B 125.672 (NIN 2007 2412 339) has been incorporated by deed of the undersigned notary on the 28th of March 2007, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1026 of June 1st, 2007.

That the appearing party, represented as said before, is the sole shareholder of the said company and that it has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to cancel the shares' par value and to convert the corporate capital from EURO into SWISS FRANCS retroactively to January 1st, 2008 at the average rate of 1.- EUR = 1,60 CHF, so that the corporate capital is now set at the amount of TWENTY THOUSAND SWISS FRANCS (CHF 20.000.-).

Second resolution

The sole shareholder decides to fix the share's par value at ONE HUNDRED SIXTY SWISS FRANCS (CHF 160), so that the corporate capital of TWENTY THOUSAND SWISS FRANCS (CHF 20.000.-) is now divided into one hundred twenty-five (125) shares of ONE HUNDRED SIXTY SWISS FRANCS (CHF 160) each.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, article 6 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

Art. 6. The capital is set at TWENTY THOUSAND SWISS FRANCS (CHF 20.000.-), divided into one hundred twenty-five (125) shares of ONE HUNDRED SIXTY SWISS FRANCS (CHF 160) each.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, represented as said before, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by his surname, Christian name, civil status and residence, the said appearing person signed together with us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le douze mars.

Par-devant Maître Henri BECK notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

La société LORITO HOLDINGS LIMITED, avec siège social à 22 Smith Street, St Peter, Guernsey GY1 2JQ, immatriculée au registre de Guernsey sous le numéro 40881,

ici représentée par Monsieur Jean LAMBERT, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 11 mars 2008.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentais d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "ROXIA S.à r.l.", avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 125.672 (NIN 2007 2412 339) a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 mars 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1026 du 1^{er} juin 2007.

- Que la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, est l'associée unique de ladite société et qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales et de convertir la devise d'expression du capital social de EURO en FRANCS SUISSE avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008 au taux de change de 1.- EUR = 1,60 CHF, de sorte que le capital social est désormais fixé au montant de VINGT MILLE FRANCS SUISSE (CHF 20.000.-).

Deuxième résolution

L'associée unique décide de fixer la valeur nominale des parts sociales au montant de CENT SOIXANTE FRANCS SUISSE (CHF 160.-), de sorte que le capital social de VINGT MILLE FRANCS SUISSE (CHF 20.000.-) est désormais représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de CENT SOIXANTE FRANCS SUISSE (CHF 160.-) chacune.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 6 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de VINGT MILLE FRANCS SUISSE (CHF 20.000.-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de CENT SOIXANTE FRANCS SUISSE (CHF 160.-) chacune.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. LAMBERT, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 12 mars 2008, Relation: ECH/2008/339. — Reçu douze Euros, 12,00 €.

Le Receveur (signé): MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 18 mars 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008039938/201/88.

(080042733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Delim S.A., Société Anonyme.

Capital social: DEM 64.000,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 25.308.

Im Jahre zwei tausend und sieben, am achtzehnten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri HELLINCKX, mit Amtssitz in Luxemburg.

Haben sich anlässlich einer außerordentlichen Generalversammlung (die Versammlung), die Aktionäre der Aktiengesellschaft Delim S.A., einer luxemburgischen Aktiengesellschaft (société anonyme) mit Sitz in L-2134 Luxembourg, 56-58, rue Charles Martel (die Gesellschaft), eingefunden.

Die Gesellschaft wurde am 5. Dezember 1986 durch von Maître Camille Mines erstellte notarielle Urkunde gegründet, welche im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations 1987, Seite 2567 veröffentlicht ist. Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt durch von Maître Paul Bettingen erstellte Urkunde vom 27. September 1990, welche im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations 1991, Seite 4262 veröffentlicht ist, geändert.

Die Versammlung tritt unter dem Vorsitz von Herrn Dirk Hamann, Jurist mit Geschäftsanschrift in Luxemburg (der Vorsitzende) zusammen. Der Vorsitzende ernennt Herrn Olivier Too, Jurist mit Geschäftsanschrift in Luxemburg, zum Schriftführer. Die Versammlung wählt sodann Herrn Gilles Ralet, Jurist mit Geschäftsanschrift in Luxemburg zum Stimmzähler. Vorsitzender, Schriftführer und Stimmzähler werden fortan gemeinsam als das Bureau bezeichnet.

Die vertretenen Aktionäre der Gesellschaft und die Anzahl der von ihnen gehaltenen Stammaktien werden auf einer Anwesenheitsliste geführt, die dieser Urkunde beigelegt ist, nachdem sie von den Vertretern der Aktionäre und den Mitgliedern des Bureau unterzeichnet worden ist.

Die Vollmachten der in der Versammlung vertretenen Aktionäre werden nach ihrer Unterzeichnung ne varietur durch die jeweiligen Bevollmächtigten und den Unterzeichner dieser Urkunde ebenfalls als Anlage beigelegt, um mit derselben beim Register eingereicht zu werden.

Nachdem das Bureau nunmehr konstituiert ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für eröffnet und ersucht der unterzeichnete Notar, Folgendes in die Urkunde aufzunehmen:

I. Aus der obgenannten Anwesenheitsliste ergibt sich, dass 64 Stammaktien in Form von Inhaberaktien der Gesellschaft mit einem Nennwert von jeweils 1.000 Deutsche Mark, mithin das gesamte gezeichnete Gesellschaftskapital in Höhe von 64.000 Deutsche Mark, in der Versammlung anwesend oder vertreten sind, womit sich diese rechtmäßig konstituiert hat und wirksam über alle Punkte der Tagesordnung befinden kann.

II. Die Versammlung beschließt, da die Gesamtheit des gezeichneten Gesellschaftskapitals in der Versammlung vertreten ist, auf die Einberufungsformalitäten zu verzichten; die Aktionäre betrachten sich als rechtmäßig einberufen und bestätigen, Kenntnis von der Tagesordnung zu haben, die ihnen im Voraus übermittelt wurde.

III. In Übereinstimmung mit Artikel 1 der Satzung der Gesellschaft und Artikel 67-1 des Handelsgesellschaftsgesetzes in seiner aktuellen Fassung ist die Auflösung der Gesellschaft mit einfacher Mehrheit anzunehmen, wobei mindestens die Hälfte der das Gesellschaftskapital vertretenden Stimmrechte anwesend oder vertreten sein muss. Es wird festgestellt, dass, da alle Aktionäre der Gesellschaft vertreten sind, die Versammlung ordnungsgemäß und wirksam zusammengetreten ist, um über alle, die Liquidation der Gesellschaft betreffende Tagesordnungspunkte Beschluss zu fassen.

IV. Die Tagesordnung der Versammlung lautet wie folgt:

1. Beschlussfassung über die Auflösung der Gesellschaft und die freiwillige Versetzung der Gesellschaft in Liquidation (liquidation volontaire);

2. Ernennung von Herrn François Georges, expert-comptable, geschäftsansässig in L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue, zum Liquidator (liquidateur) der Gesellschaft zur Vorbereitung und Durchführung des Liquidationsverfahrens;

3. Beschlussfassung über die Befugnisse und Pflichten des Liquidators und das Liquidationsverfahren;

4. Beschlussfassung, den Sitz der Gesellschaft zu verlegen nach L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue und Erteilung von Vollmachten diesbezüglich;

5. Verschiedenes.

Sodann nimmt die Versammlung nach Beratung folgende Beschlüsse einstimmig an:

Erster Beschluss

Die Versammlung beschließt einstimmig, die Gesellschaft aufzulösen und die freiwillige Liquidation (liquidation volontaire) der Gesellschaft einzuleiten.

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschließt, Herrn François Georges, expert-comptable, geschäftsansässig in L-1660 Luxemburg, 30, Grand-Rue, zum Liquidator der Gesellschaft (liquidateur) zu ernennen (der Liquidator).

Der Liquidator wird mit allen Befugnissen und Alleinvertretungsvollmachten ausgestattet, die für die Durchführung der Liquidation der Gesellschaft erforderlich sind, insbesondere für in diesem Rahmen erforderlichen Verfügungen über die Vermögensgegenstände der Gesellschaft.

Dritter Beschluss

Die Versammlung beschließt, dem Liquidator sämtliche Befugnisse nach Artikeln 144 fortfolgende des Luxemburgischen Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 (das Handelsgesellschaftsgesetz) in seiner zum heutigen Tage geltenden Fassung zu übertragen.

Der Liquidator ist berechtigt, alle Handlungen und Rechtsgeschäfte vorzunehmen, einschließlich der in Artikel 145 des Handelsgesellschaftsgesetzes genannten, ohne dass es dazu einer vorherigen Beschlussfassung durch die Generalversammlung der Aktionäre bedarf. Der Liquidator ist berechtigt, unter seiner alleinigen Verantwortlichkeit, Untervollmachten an natürliche oder juristische Personen zur alleinigen oder gemeinschaftlichen Erfüllung oder Durchführung von bestimmten Handlungen oder Rechtsgeschäften zu erteilen.

Der Liquidator ist berechtigt, nach pflichtgemäßen Ermessen den Liquidationserlös an die Aktionäre der Gesellschaft in Übereinstimmung mit Artikel 148 des Handelsgesellschaftsgesetzes auszuschütten.

Die Versammlung beschränkt die Befugnisse des Liquidators insoweit, als er nicht berechtigt sein soll, das im Eigentum der Gesellschaft stehende Grundstück in Gladbeck (Deutschland), eingetragen im Grundbuch des Grundbuchamts beim Amtsgericht Gladbeck (Deutschland), Grundbuchbezirk Gladbeck, Blatt 2687, Gladbeck Flur 34, Flurstück 241, zu veräußern oder zu belasten, sondern vielmehr verpflichtet ist, dieses nach der durchgeführten Liquidation der Gesellschaft an die Aktionäre im Wege der Ausschüttung als Eigentümer beziehungsweise als Miteigentümer zu übertragen.

Die Versammlung weist den Liquidator einstimmig an, sämtliche Vermögenswerte, soweit vorhanden, der Gesellschaft mit Ausnahme des in dieser Beschlussfassung genannten Grundstücks in Gladbeck zu liquidieren und alle Schulden der Gesellschaft, soweit vorhanden, zu tilgen.

Vierter Beschluss

Die Versammlung beschließt einstimmig, dass sich der Sitz der Gesellschaft ab dem heutigen Tage in L-1660 Luxemburg, 30, Grand-Rue befindet.

Der Liquidator und jeder Mitarbeiter der Kanzlei Allen & Overy Luxembourg, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxemburg werden ermächtigt, in Einzelvertretung durch ihre alleinige Unterschrift alle zur Umsetzung dieser Resolution erforderlichen Erklärungen im Zusammenhang mit der Registrierung beim Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister und der Veröffentlichung im Amtsblatt (Memorial C) des Großherzogtums Luxemburg stehen, abzugeben.

Der Liquidator wird von der Versammlung ermächtigt, alle für die Domizilierung der Gesellschaft erforderlichen Erklärungen abzugeben und insbesondere einen dazu erforderlichen Domizilierungsvertrag mit der Gesellschaft Georges & Associés, L-1660 Luxemburg, 30, Grand-Rue, abzuschließen.

Nachdem der Vorsitzende festgestellt hat, dass es keine weiteren Tagesordnungspunkte oder Wortmeldungen mehr gibt, schließt er die Versammlung.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Erschienenen mit dem Sammlungsvorstand und dem beurkundenden Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. HAMANN, D. TOO, G. RALET und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 décembre 2007, Relation: LAC/2007/43774. — Reçu douze euros (12 €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Für gleichlautende Kopie, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial erteilt, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 17. Januar 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008039907/242/100.

(080042665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Eurazeo Real Estate Lux, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 94.709.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2008.
Henri HELLINCKX
Notaire

Référence de publication: 2008039863/242/13.
(080042538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

WP IX LuxCo II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.316.850,00.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 110.185.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2008.
Henri HELLINCKX
Notaire

Référence de publication: 2008039864/242/13.
(080042542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Winchester Square Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 78.513.

In the year two thousand eight, on the twenty-ninth of February.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "WINCHESTER SQUARE HOLDINGS S.à.r.l.", (here after the "Company"), a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 39, Boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg, RCS Luxembourg number B 78.513, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated October 24, 2000, published in the Mémorial, Recueil Spécial C dated April 26, 2001, n°307. The by-laws have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated November 26, 2004, published in the Mémorial, Recueil Spécial C dated June 30, 2005, n° 631.

The meeting is opened at 3 o'clock pm, with Catherine Dessoy, "avocat à la Cour", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, in the chair.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Sévrine Silvestro, "avocat à la Cour", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the fifty six million three hundred and fifty four thousand two hundred and thirty-six (56,354,236) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented and all the shareholders represented declare that they have had notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, and agree to waive the notices requirements.

III.- The present meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. Amendment of the Company's accounting year in order to make it begin on the first of March of each year and terminate on the last day of February of the following year;

2. Subsequent amendment of the article 15 of the by-laws to give it henceforth the following content:

" **Art. 15.** The Company's financial year starts on March 1 and ends on the last day of February of each year."

3. Current accounting year.

After deliberation, the Meeting unanimously resolved to adopt the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to amend the Company's accounting year to make it begin on the first of March of each year and terminate on the last day of February of the following year.

Second resolution

The meeting decides to amend article 15 of the articles of association in order to give it the following content:

" **Art. 15.** The Company's financial year starts on March 1 and ends on the last day of February of each year."

Third resolution

Exceptionally, the meeting decides that the current accounting year that started on December 1, 2007 shall end on February 29, 2008.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf février

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "WINCHESTER SQUARE HOLDINGS S.à.r.l.", (ci-après "la Société"), établie et ayant son siège social au 39, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg, RCS Luxembourg no B 78 513, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 24 octobre 2000, publié au Mémorial, Recueil Spécial C en date du 26 avril 2001, n° 307. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suite à un acte du notaire soussigné en date du 26 novembre 2004, publié au Mémorial, Recueil Spécial C en date du 30 juin 2005, no 631.

La séance est ouverte à Luxembourg et présidée par Catherine Desso, avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich,

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Sévrine Silvestro, avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que toutes les cinquante six millions trois cent cinquante quatre mille deux cent trente six (56.354.236) parts sociales représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée et que tous les actionnaires représentés reconnaissent avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée; il a pu donc être fait abstraction des convocations d'usage.

III.- La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1.- Décision de modifier l'exercice social pour le faire courir du 1^{er} mars de chaque année au dernier jour du mois de février de l'année suivante

2.- Modification subséquente de l'article 15 des statuts.

2.- Exercice social actuel

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'année sociale pour la faire débiter le 1^{er} mars de chaque année et se terminer le dernier jour du mois de février de l'année suivante.

Seconde résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 15 des statuts en vue de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 15.** L'année sociale de la société débute le 1^{er} mars et se termine le dernier jour du mois de février de chaque année"

Troisième résolution

Pour l'exercice courant de 2007, l'assemblée décide que l'exercice social qui a débuté le 1^{er} décembre 2007 se terminera le 29 février 2008.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille Euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. DESSOY, S. SILVESTRO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 05 mars 2008, Relation: LAC/2008/9478. — Reçu douze euros (12. - €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008039902/211/104.

(080042197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

**Blackport Capital Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Blackport Capital Fund Europe S. à r.l.).**

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 120.775.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of February.

Before us, Master Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Blackport Capital Fund Ltd., a limited company incorporated under the laws of the Cayman Islands with registered office at Cayman Corporate Center, 27 Hospital Road, George Town, Grand Cayman, registered with the Registrar of Company of the Cayman Islands under number WK-144713,

duly represented by Ms. Anca Iusco, Master en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 29 February 2008

This proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Blackport Capital Fund Europe S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 120775, incorporated pursuant to a deed of Master Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg on 11 October 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2257, on 21 December 2006 (the "Company").

The Sole Shareholder, representing the entire capital, takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder decides to change the name of the Company into "Blackport Capital Europe S.à r.l."

Second resolution

As consequence, article 4 of the articles of incorporation of the Company is amended and shall now read as follows:

" **Art. 4.** The Company is incorporated under the name of "Blackport Capital Europe S.à r.l."

Estimation of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about one thousand Euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Blackport Capital Fund Ltd., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Cayman Corporate Center, 27 Hospital Road, George Town, Grand Cayman, inscrite au Registre des Sociétés des Iles Cayman sous le numéro WK-144713,

ici représentée par Anca Iusco, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 29 février 2008.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique (l'"Associé Unique") de Blackport Capital Fund Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 120775, constituée par un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Merch, Grand-Duché de Luxembourg le 11 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2257 le 21 décembre 2006 (la "Société").

L'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de changer le nom de la Société en "Blackport Capital Europe S.à r.l.".

Deuxième résolution

Par conséquent, l'article 4 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4.** La Société prend la dénomination de "Blackport Capital Europe S.à r.l."."

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ mille Euro.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. IUSCO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 03 mars 2008, Relation: LAC/2008/9130. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008039901/211/75.

(080042201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Motor Car Leasing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 99.919.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN
Notaire

Référence de publication: 2008039853/7241/11.

(080042357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

LifCorp. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, rue Pafebruch, Zone d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 130.625.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN
Notaire

Référence de publication: 2008039854/7241/11.

(080042311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

EUROHYPO Europäische Hypothekenbank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 30.469.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN
Notaire

Référence de publication: 2008039855/7241/11.

(080042292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

CitCor Franconia Berlin V S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 130.167.

In the year two thousand and seven, on the twenty-seventh day of December.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

"CitCor Residential Holdings S.à r.l.", a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 130.183.

here represented by Mrs. Linda KORPEL, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 24 December 2007.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of "CitCor Franconia Berlin V S.à r.l.", (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 25B, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the register of commerce and companies of Luxembourg under number B 130.167, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, dated 9 July 2007, whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 11 September 2007 (number 1947, page 93445) (the "Mémorial C"), and whose by laws have never been amended yet.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to change the par value of the existing shares from one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) each to one euro (EUR 1.-) each, so that the share capital is represented by twelve thousand and five hundred (12,500) shares of one euro (EUR 1.-) each.

Second resolution

The sole partner decides to increase the Company's share capital by an amount of three million five hundred and thirty-seven thousand five hundred and fifteen euro (EUR 3,537,515,-), so as to raise it from its present amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500,-) up to three million five hundred and fifty thousand fifteen euro (EUR 3,550,015,-) by the issue of three million five hundred and thirty-seven thousand five hundred and fifteen (3,537,515) shares, having a par value of one euro (EUR 1.-) each and having the same rights and obligations as the existing shares.

The three million five hundred and thirty-seven thousand five hundred and fifteen (3,537,515) new shares have been subscribed by "CitCor Residential Holdings S.à r.l.", prenamed, paid up by a contribution in kind consisting of one claim in connection with a shareholder loan held by "CitCor Residential Holdings S.à r.l." against the Company for a total amount of three million five hundred and thirty-seven thousand five hundred and fifteen euro (EUR 3,537,515,-).

The total contribution of three million five hundred and thirty-seven thousand five hundred and fifteen euro (EUR 3,537,515,-) will be entirely allocated to the share capital.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the above-mentioned resolutions, the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at three million five hundred and fifty thousand fifteen euro (EUR 3,550,015,-) represented by three million five hundred and fifty thousand fifteen (3,550,015) shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to forty-two thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a German version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Folgt die deutsche Übersetzung:

Im Jahre zweitausendsieben, am siebenundzwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichnenden Notar Herrn Jean-Joseph WAGNER, mit Amtswohnsitz in Sassenheim, Großherzogtum Luxemburg.

Ist erschienen:

"CitCor Residential Holdings S.à r.l.", eine société à responsabilité limitée, gegründet unter dem Recht des Großherzogtums Luxemburg mit registriertem Sitz in L-2449 Luxemburg, 25B, Boulevard Royal, registriert im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 130.183,

hier vertreten durch Frau Linda KORPEL, maître en droit, mit beruflicher Adresse in Luxemburg, auf Grund einer Vollmacht, welche am 24. Dezember 2007 in Luxemburg ausgestellt wurde.

Diese Vollmacht, die vom Bevollmächtigten der erschienenen Partei und vom Notar ne varietur abgezeichnet wurde, bleibt der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigefügt um gleichzeitig bei der Registrierungsbehörde eingereicht zu werden.

Diese erschienene Partei ist der alleinige Gesellschafter von "CitCor Franconia Berlin V S.à r.l." (im Folgenden die "Gesellschaft"), eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, gegründet unter dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit registriertem Sitz in L-2449 Luxemburg, 25B, Boulevard Royal, registriert im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 130.167, gegründet durch eine Urkunde des Notars Herrn Henri Hellinckx, mit Datum vom 9. Juli 2007 und deren Gesellschaftssatzung, die bis zum heutigen Datum nicht geändert wurde, im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations vom 11. September 2007 (Nummer 1947, Seite 93445) (das "Mémorial C") veröffentlicht worden ist.

Die erschienene Partei, die das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, verlangt vom Notar die folgenden Beschlüsse zu notarisieren:

Erster Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst, den Nominalwert der bestehenden Anteile von einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-) pro Anteil in einen Euro (EUR 1.-) pro Anteil umzuändern, so dass das gezeichnete Aktienkapital in zwölftausend fünfhundert (12.500) Anteile mit einem Nominalwert von einem Euro (EUR 1.-) pro Anteil, eingeteilt wird.

Zweiter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst, das Aktienkapital der Gesellschaft um einen Betrag in Höhe von drei Millionen fünfhundertundsiebenunddreißigtausend fünfhundert und fünfzehn Euro (EUR 3,537,515,-) zu erhöhen, um das Aktienkapital von derzeit zwölftausend fünfhundert Euro (EUR 12.500,-) auf drei Millionen fünfhundertundfünfzigtausend und fünfzehn Euro (EUR 3,550,015,-) zu erhöhen, durch die Ausgabe von drei Millionen fünfhundertundsiebenunddreißigtausend fünfhundert und fünfzehn (3,537,515) Anteilen mit einem Nominalwert von je einem Euro (EUR 1.-) pro Anteil und mit den gleichen Rechten und Pflichten wie die bestehenden Anteile.

Die drei Millionen fünfhundertundsiebenunddreißigtausend fünfhundert und fünfzehn (3,537,515) neuen Anteile wurden von "CitCor Residential Holdings S.à r.l." gezeichnet und vollständig durch die Einbringung einer Sacheinlage, bestehend aus dem Anspruch, welcher der "CitCor Residential Holdings S.à r.l." gegen die Gesellschaft aus dem Gesellschafterdarlehen in Höhe eines Gesamtbetrages von drei Millionen fünfhundertundsiebenunddreißigtausend fünfhundert und fünfzehn Euro (EUR 3,537,515,-) zusteht, bezahlt.

Die Einlage in Höhe eines Gesamtbetrages von drei Millionen fünfhundertundsiebenunddreißigtausend fünfhundert und fünfzehn Euro (EUR 3,537,515,-) wird im Ganzen dem Aktienkapital zugeordnet.

Der Nachweis über das Bestehen und über den Wert der Einlage wurde dem unterzeichnenden Notar gegenüber erbracht.

Dritter Beschluss

Aufgrund der vorherigen Beschlüsse wird der erste Absatz von Artikel 6 der Gesellschaftssatzung dementsprechend abgeändert um künftig folgenden Wortlaut zu haben:

" **Art. 6.** Das gezeichnete Aktienkapital wird auf drei Millionen fünfhundertundfünfzigtausend und fünfzehn Euro (EUR 3,550,015,-) festgesetzt, eingeteilt in drei Millionen fünfhundertundfünfzigtausend und fünfzehn (3,550,015) Anteile mit einem Nominalwert von einem Euro (EUR 1.-)."

Kosten und Auslagen

Der Betrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen oder Lasten, die unter irgendeiner Form der Gesellschaft zu Lasten fallen oder sonst aufgrund dieser Urkunde von ihr getragen werden, wird auf zweiundvierzigtausend Euro geschätzt.

Worüber Urkunde erstellt wurde in Luxemburg zum Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, daß auf Ersuchen des Erschienenen, diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, die englische Fassung maßgebend ist.

Und nach Verlesung alles Vorhergehenden an die Bevollmächtigte, welche dem Notar mit Vor- und Nachnamen und Anschrift bekannt ist, hat die Bevollmächtigte der erschienenen Partei und der Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: L. KORPEL, J.-J. WAGNER.

Einregistriert zu Esch/Alzette A.C., am 4. Januar 2008. Relation: EAC/2008/196. — Erhalten fünfunddreißigtausend-reihundertfünfundsiebzig Euro fünfzehn Cents (3.537.515.- zu 1% = 35.375,15.- EUR).

Der Einnehmer (gezeichnet): SANTIONI.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Beles, den 17. März 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008039894/239/121.

(080042395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Cayenne One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 8, rue Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 104.921.

Assemblée générale extraordinaire au 11 mars 2008

Le soussigné, Monsieur Jeannot MOLITOR, seul associé de la société CAYENNE ONE S. à r. l. a pris à ce jour la décision suivante:

L'assemblée accepte que la société soit dorénavant engagée par les signatures conjointes de Madame Alexandrine TAVARES, gérante technique et signature obligatoire du gérant administratif, Monsieur Jeannot MOLITOR, demeurant professionnellement au 8, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg.

Plus rien étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée.

Diekirch, le 11 mars 2008.

Jeannot Molitor

Associé-gérant

Référence de publication: 2008039998/808/19.

Enregistré à Diekirch, le 14 mars 2008, réf. DSO-CO00125. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080042906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

Hawe-Lux-Türen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3253 Bettembourg, 22, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 39.716.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2008039966/7241/11.

(080042240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Inversiones Caudal I S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. TPG Eagle S.à r.l.).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 132.966.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 51041 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008039961/211/12.

(080042205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Hines Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 19.375,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 106.805.

In the year two thousand and eight, on the sixteenth of January.

Before US Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appear:

Hines European Investments 1 Limited Partnership, a limited partnership existing under the laws of Texas (United States of America), with registered office at 2800 Post Oak Boulevard, Houston, Texas (United States of America), whose general partner is Hines European Investments 1 GP LLC, a Delaware limited liability company («LP1»),

Hines European Investments 2 Limited Partnership, a limited partnership existing under the laws of Texas (United States of America), with registered office at 2800 Post Oak Boulevard, Houston, Texas (United States of America), whose general partner is Hines European Investments 2 GP LLC, a Delaware limited liability company («LP2»),

Both here represented by Mr. Jérémie Schaeffer, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of two (2) proxies established on December 20th, 2007.

The said proxies, signed «ne varietur» by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the shareholders of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the laws of Luxembourg under the name of «Hines Luxembourg Holdings S.à r.l.», with registered office at 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, undernumber 106.805, incorporated by a deed of M^e Jean Seckler, notary residing in Junglinster, on March 3rd, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, number 724, dated July 21st, 2005.

II. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) divided into one hundred (100) shares, all with a nominal value of one hundred and twenty-five Euro (€ 125.-) each.

III. The shareholders resolve to increase the Company's corporate capital by the amount of six thousand eight hundred and seventy-five Euro (€ 6,875.-) to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) to nineteen thousand three hundred and seventy-five Euro (€ 19,375.-) by creation and issuance of fifty-five (55) shares, all with a nominal value of one hundred and twenty-five Euro (€ 125.-) each (the «New Shares»).

Subscription - Payment

LP1 resolves to subscribe for seventeen (17) New Shares, all with a nominal value of one hundred and twenty-five Euro (€ 125.-) each, and fully pays them up in the amount of two thousand one and hundred twenty-five Euro (€ 2,125.-), together with a share premium in the amount of eighteen thousand eighty-nine Euro and ninety-two cents (€ 18,089.92), by contribution in kind in the total amount of twenty thousand two hundred and fourteen Euro and ninety-two cents (€ 20,214.92) consisting in the conversion of a receivable in the same amount held by LP1 towards the Company by virtue of an interest free loan agreement executed between LP1 and the Company on December 20th, 2007, with effect as from December 14th, 2007, whereby LP1 granted to the Company a loan in the amount of twenty thousand two hundred and fourteen Euro and ninety-two cents (€ 20,214.92).

Proof of the existence and value of such receivable has been given to the undersigned notary by a copy of the interest free loan agreement executed between LP1 and the Company.

LP2 resolves to subscribe for thirty-eight (38) New Shares, all with a nominal value of one hundred and twenty-five Euro (€ 125.-) each, and fully pays them up in the amount of four thousand seven hundred and fifty Euro (€ 4,750.-), together with a share premium in the amount of forty thousand two hundred and forty-four Euro and forty-nine cents (€ 40,244.49), by contribution in kind in the total amount of forty-four thousand nine hundred and ninety-four Euro and forty-nine cents (€ 44,994.49) consisting in the conversion of a receivable in the same amount held by LP2 towards the Company by virtue of an interest free loan agreement executed between LP2 and the Company on December 20th, 2007, with effect as from December 14th, 2007, whereby LP2 granted to the Company a loan in the amount of forty-four thousand nine hundred and ninety-four Euro and forty-nine cents (€ 44,994.49).

Proof of the existence and value of such receivable has been given to the undersigned notary by a copy of the interest free loan agreement executed between LP2 and the Company.

IV. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The issued capital of the Company is set at nineteen thousand three hundred and seventy-five Euro (€ 19,375.-) represented by one hundred and fifty-five (155) shares, all with a nominal value of one hundred and twenty-five Euro (€ 125.-).»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately three thousand Euro (€ 3,000.-). There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail. Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg. On the day named at the beginning of this document. The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le seize janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

Hines European Investments 1 Limited Partnership, un limited partnership de droit Texan (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 2800 Post Oak Boulevard, Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique, dont le general partner est Hines European Investments 1 GP LLC, une limited liability company de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique) («LP1»),

Hines European Investments 2 Limited Partnership, un limited partnership de droit Texan (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 2800 Post Oak Boulevard, Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique, dont le general partner est Hines European Investments 2 GP LLC, une limited liability company de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique) («LP2»),

Tous deux ici représentés par M. Jérémie Schaeffer, employé, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu de deux (2) procurations données le 20 décembre 2007.

Lesquelles procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire des comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination «Hines Luxembourg Holdings S.à r.l.» (la «Société»), ayant son siège social au 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 106.805, constituée suivant acte de M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglister, reçu en date du 3 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 724, du 21 juillet 2005.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (€ 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (€ 125,-) chacune.

III. Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de six mille huit cent soixante-quinze Euros (€ 6.875,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500,-) à dix-neuf mille trois cent soixante-quinze Euros (€ 19.375,-) par la création et l'émission de cinquante-cinq (55) parts sociales nouvelles, d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (€ 125,-) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»).

Souscription - Libération

LP1 déclare souscrire dix-sept (17) Nouvelles Parts Sociales, d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euro (€ 125,-) chacune, et les libérer intégralement au montant de deux mille cent vingt-cinq Euros (€ 2.125,-), ainsi qu'une prime d'émission d'un montant de dix-huit mille quatre-vingt-neuf Euros et quatre-vingt-douze cents (€ 18.089,92), par apport en nature d'un montant total de vingt mille deux cent quatorze Euros et quatre-vingt-douze cents (€ 20.214,92) consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue par LP1 à l'encontre de la Société en vertu d'un contrat de prêt sans intérêt conclu entre LP1 et la Société le 20 décembre 2007, avec effet au 14 décembre 2007, par lequel LP1 a accordé à la Société un prêt d'un montant de vingt mille deux cent quatorze Euro et quatre-vingt-douze cents (€ 20.214,92).

Preuve de l'existence et de la valeur de cette créance a été donnée au notaire soussigné par une copie du contrat de prêt sans intérêt conclu entre LP1 et la Société.

LP2 déclare souscrire trente-huit (38) Nouvelles Parts Sociales, d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (€ 125,-) chacune, et les libérer intégralement au montant de quatre mille sept cent cinquante Euros (€ 4.750,-), ainsi qu'une prime d'émission d'un montant de quarante mille deux cent quarante-quatre Euros et quarante-neuf cents (€ 40.244,49), par apport en nature d'un montant total de quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-quatorze Euro et quarante-neuf cents (€ 44.994,49) consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue par LP2 à l'encontre de la Société en vertu d'un contrat de prêt sans intérêt conclu entre LP2 et la Société le 20 décembre 2007, avec effet au 14 décembre 2007, par lequel LP2 a accordé à la Société un prêt d'un montant de quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-quatorze Euros et quarante-neuf cents (€ 44.994,49)

Preuve de l'existence et de la valeur de cette créance a été donnée au notaire soussigné par une copie du contrat de prêt sans intérêt conclu entre LP2 et la Société.

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à dix-neuf mille trois cent soixante-quinze Euros (€ 19.375,-) représenté par cent cinquante-cinq (155) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (€ 125,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille Euros (€ 3.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: J. SCHAEFFER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 janvier 2008. Relation: LAC/2008/3957. — Reçu trois cent vingt-six euros cinq cents (326.05 €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008039942/242/139.

(080042672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Maxime S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3380 Noertzange, 62, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 29.798.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aloyse BIEL

Notaire

Référence de publication: 2008039959/203/11.

(080042270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Babcock & Brown France Development S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 117.936.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008039969/5770/12.

(080042548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Asset Selection Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 123.797.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendundacht, am einundzwanzigsten Februar.

Vor Notar Henri HELLINCKX, mit Amtswohnsitze zu Luxembourg.

Ist erschienen:

SMN Investment Services Ltd., mit Sitz in Windsor Place, 18, Queen Street, HM 11, Hamilton (Bermuda)

hier vertreten durch Marcel Bartnik

Rechtsanwalt, berufsansässig in Luxemburg,

gemäß privatschriftlicher Vollmacht, ausgestellt in Hamilton, am

11. Februar 2008.

Die erteilte Vollmacht, ordnungsgemäß durch den Erschienenen und den Notar unterzeichnet, bleibt diesem Dokument beigelegt, um mit demselben einregistriert zu werden.

Der Erschienene hat in Ausführung seiner Vertretungsbefugnis den Notar gebeten, Folgendes zu beurkunden:

- Die Gesellschaft Asset Selection SICAV (die "Gesellschaft"), mit Sitz in 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (R.C. Luxembourg B 123 797), wurde mittels einer notariellen Urkunde am 12. Januar 2007 in Form einer Aktiengesellschaft Luxemburger Rechts vor Maître Joseph Elvinger, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, gegründet, welche im Mémorial C, Nummer 147 vom 9. Februar 2007 veröffentlicht wurde.

- SMN Investment Services Ltd. ist nunmehr alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft und hat sich zur sofortigen Auflösung und Liquidierung der Gesellschaft entschlossen.

- SMN Investment Services Ltd. hat die Funktion des Liquidators der Gesellschaft übernommen und wurde in dieser Funktion mit sämtlichen Befugnissen ausgestattet, die die Art. 144 bis 148bis des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften für einen Liquidator vorsehen.

- Die vorgesehene Auflösung der Gesellschaft wird mit sofortiger Wirkung erklärt.

- Sämtliche Geschäftstätigkeit der Gesellschaft wurde eingestellt. Sämtliches Gesellschaftsvermögen wurde auf die alleinige Gesellschafterin übertragen. Letztere erklärt, dass sämtlichen Zahlungsverpflichtungen der Gesellschaft vollumfänglich nachgekommen worden ist und dass sie persönlich für alle zukünftigen Verpflichtungen der Gesellschaft,

insbesondere den zum gegenwärtigen Zeitpunkt noch nicht bekannten Verpflichtungen, aufkommen wird. Zum Beweis vorstehender Erklärungen überreicht die alleinige Gesellschafterin dem anwesenden Notar einen Geschäftsbericht der Gesellschaft zum 31 Januar 2008. Die alleinige Gesellschafterin trägt zudem sämtliche mit vorliegender notarieller Urkunde verbundenen Kosten.

- Somit ist die Auflösung der Gesellschaft vollendet und die Gesellschaft hiermit aufgelöst und liquidiert.
- Die Entlastung sämtlicher Verwaltungsratsmitglieder sowie des Wirtschaftsprüfers wird hinsichtlich der Ausübung ihrer Mandate erklärt.
- Sämtliche Geschäftsbücher und Dokumente der Gesellschaft werden für einen Zeitraum von fünf (5) Jahren in 5, allée Scheffer, L-2520 Luxemburg aufbewahrt.

Worüber Urkunde aufgenommen wurde in Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, welche dem unterzeichneten Notar nach Namen, Zivilstand und Wohnort bekannt sind, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: M. BARTNIK und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 mars 2008. Relation: LAC/2008/9182. — Reçu douze euros (12€).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE KOPIE, zum Zwecke Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt..

Luxemburg, den 13. März 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008039991/242/50.

(080043173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

North Calor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9184 Schrodweiler, 9, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 86.394.

Entre les soussignés:

Monsieur Francis MATHIEU, ingénieur-technicien, né le 8 octobre 1962 à Luxembourg, demeurant à L-8510 Redange-sur-Attert, 24, Grand'rue.

Ci-après dénommé "le CEDANT"

D'une part

Et:

Monsieur Jean MILTGEN, employé privé, né le 25 avril 1960 à Luxembourg, demeurant à L-9184 Schrodweiler, 9, rue Principale.

Ci-après dénommé "le CESSIONNAIRE "

D'autre part

Il a été exposé et convenu ce qui suit:

1.- Exposé :

Monsieur Francis MATHIEU, pnommé est propriétaire de 89 parts de la société à responsabilité limitée NORTH CALOR, S.à.r.l., ayant son siège social à L-9184 Schrodweiler, 9, rue Principale inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 86.394, constituée suivant acte reçu par Maître Christine DOERNER, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 18 janvier 1989, publié au Mémorial C du 7 juin 1989, numéro 156.

2.- Cession de parts:

Monsieur Francis MATHIEU, prénommé, déclare par les présentes céder et transporter avec toutes les garanties de fait et de droit, avec effet à la date de ce jour, à Monsieur Jean MILTGEN, ici présent et ce acceptant, 89 parts sociales.

La cession de ces 89 parts a lieu au prix de EUROS (€ 89), montant que le cédant déclare avoir reçu à l'instant même du cessionnaire, ce dont bonne et valable quittance lui est donnée.

Les 89 parts cédées ne sont représentées par aucun titre. Le cessionnaire est propriétaire desdites parts cédées à partir de ce jour et il aura droit aux bénéfices éventuels y afférents à compter de ce jour.

En conséquence, le cédant met et subroge le cessionnaire dans tous ses droits et obligations attachés auxdites parts sociales présentement cédées.

Fait en trois exemplaires, à Schrodweiler, le 13 février 2008.

Mr Francis MATHIEU / Mr Jean MILTGEN.

Référence de publication: 2008040001/801057/35.

Enregistré à Diekirch, le 15 février 2008, réf. DSO-CN00081. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080042995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

REI Latin America I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 90.010,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 130.137.

In the year two thousand and seven, on the thirty-first of December.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appear:

BYBLOS HOLDINGS S. à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 129.273,

here represented by Ms. Sophie Liberatore, employee, with professional address at 1 B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established in December, 2007.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") existing in Luxembourg under the name "REI LATIN AMERICA I S.à r.l." (the "Company"), with registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 130.137, incorporated by a deed of the undersigned notary on June 13, 2007, not yet published in the Mémorial C.

II. The Company's share capital is fixed at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) shares of one United States Dollar (USD 1.-) each.

III. The sole shareholder resolves to convert the existing twenty thousand (20,000) shares into twenty thousand (20,000) Class B shares.

IV. The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital to the extent of seventy thousand and ten United States Dollars (USD 70,010.-) to raise it from its present amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) to ninety thousand and ten United States Dollars (USD 90,010.-) by creation and issue of one (1) Class A share, seventy thousand (70,000) Class B shares, one (1) Class C share, one (1) Class D share, one (1) Class E share, one (1) Class F share, one (1) Class G share, one (1) Class H share, one (1) Class I share, one (1) Class J share and one (1) Class K share, all with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-).

V. The sole shareholder resolves to waive its preferential subscription right in favor of:

- Montabor S. à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 109.036, for the subscription of twenty five thousand (25,000) new Class B shares;

- Thurloe Holdings S. à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 109.035, for the subscription of fifteen thousand (15,000) new Class B shares;

- Capital Blow Switzerland, a company incorporated and existing under the laws of Switzerland, with registered office at Dufourstrasse 179, 8008 Zurich, Switzerland, for the subscription of the Class C share;

- Mr. Lars MOHN, Investment Banker, born on August 24, 1974 in Düsseldorf, Germany, residing at 141 A, Flat 4 Kensington High Street, London W8 6SU, United Kingdom, for the subscription of the Class D share;

- Mr. Hady AMR, Economist, born on April 8, 1967 in Beirut, Lebanon, residing at 3612 N. Woodstock Street, Arlington VA, 22207 United States of America, for the subscription of the Class E share;

- Mr. Dean AMRO, Real Estate Manager, born on June 12, 1975, in Morristown, New Jersey United States of America, residing at 4 West 21st Street, Apt 15B, New York, New York 10010, United States of America, for the subscription of the Class F share;

- Mr. Asad AMR, Chemical Engineer, born on September 21, 1941 in Beirut, Lebanon, residing at 3612 N. Woodstock Street, Arlington VA, 22207 United States of America, for the subscription of the Class G share;

- Dominion Pension Plan Trustees (Jersey) Ltd. as trustees of the Karl Robijns Transfer Trust, with address at P.O. Box 603, Charter Place 23-27 Seaton Place, St Helier Jersey JE4 OWH, Channel Islands, for the subscription of the Class H share;

- Mr. Keith O'DONNELL, Company Director, born on January 12, 1968 in Dublin Ireland, residing at 42, rue Dicks, L-3223 Bettembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, for the subscription of the Class I share;

- Mr. Olivier GATEAUX, Finance Director, born on March 18, 1973 in Paris, France, residing at Jungholzstrasse 60, 8050 Zurich, Switzerland, for the subscription of the Class J share;

- Mr. Norbert BECKER, Company Director, born on October 7, 1953 in Luxembourg Grand-Duchy of Luxembourg, residing at 40, rue des Genêts, L-8131 Bridel, Grand-Duchy of Luxembourg, for the subscription of the Class K share.

Intervention - Subscription - Payment

Byblos Holdings S.à r.l., prenamed, declares to subscribe to

- the new Class A share of one United States Dollar (USD 1.-) and fully pays it up in the amount of one United States Dollar (USD 1.-) by contribution in cash. The amount of one United States Dollar (USD 1.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

- thirty thousand (30,000) Class B shares of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up in the amount of thirty thousand United States Dollars (USD 30,000.-) by contribution in kind for a total amount of thirty thousand United States Dollars (USD 30,000.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount, by virtue of an interest free loan agreement signed between the Company and Byblos Holdings S.à r.l., on July 26, 2007, whereby Byblos Holdings S.à r.l. lent to the Company the principal amount of thirty thousand United States Dollars (USD 30,000.-) (the "Interest Free Loan Agreement 1");

- Thereupon intervened Montabor S. a r.l., prenamed, here represented by Ms. Sophie Liberatore, prenamed, by virtue of a proxy established in December 2007. The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Montabor S.a r.l., prenamed, declared through its proxyholder, to subscribe to twenty five thousand (25,000) Class B shares of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up in the total amount of twenty-five thousand United States Dollars (USD 25,000.-), by contribution in kind for a total amount of twenty five thousand United States Dollars (USD 25,000.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount, by virtue of an interest free loan agreement signed between the Company and Montabor S.a r.l. prenamed, on July 26, 2007, whereby Montabor S.a r.l. lent to the Company the principal amount of twenty five thousand United States Dollars (USD 25,000.-) (the "Interest Free Loan Agreement 2");

- Thereupon intervened Thurloe Holdings S. a r.l., prenamed, here represented by Ms. Sophie Liberatore, prenamed, by virtue of a proxy established in December 2007. The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Thurloe Holdings S.a r.l., prenamed, declares through its proxyholder, to subscribe to fifteen thousand (15,000) Class B shares of one United States Dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up in the total amount of fifteen thousand United States Dollars (USD 15,000.-), by contribution in kind for a total amount of fifteen thousand United States Dollars (USD 15,000.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount, by virtue of an interest free loan agreement signed between the Company and Thurloe Holdings S.a r.l. prenamed, on July 26, 2007, whereby Thurloe Holdings S.a r.l. lent to the Company the principal amount of fifteen thousand United States Dollars (USD 15,000.-) (the "Interest Free Loan Agreement 3 ");

- Thereupon intervened, Capital Blow Switzerland, prenamed, here represented by Sophie Liberatore, prenamed, by virtue of a proxy established in December, 2007. The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Capital Blow Switzerland, prenamed, declares through its proxyholder, to subscribe to the Class C share for one United States Dollar (USD 1.-), and fully pays it together with a share premium of forty-nine thousand nine hundred ninety-nine United States Dollars (USD 49,999.-) which will remain attached to the Class C share, by contribution in kind for a total amount of fifty thousand United States Dollars (USD 50,000.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount, by virtue of an interest free loan agreement signed between the Company and Capital Blow Switzerland, prenamed, on July 26, 2007, whereby Capital Blow Switzerland lent to the Company, the principal amount of fifty thousand United States Dollars (USD 50,000.-) (the "Interest Free Loan Agreement 4");

- Thereupon intervened, Mr. Lars MOHN, prenamed, here represented by Sophie Liberatore, prenamed, by virtue of a proxy established in December 2007. The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Mr. Lars Mohn, prenamed, declares through its proxyholder, to subscribe to the Class D share for one United States Dollar (USD 1.-), and fully pays it together with a share premium of forty-nine thousand nine hundred ninety-nine United States Dollars (USD 49,999.-) which will remain attached to the Class D share, by contribution in kind for a total amount of fifty thousand United States Dollars (USD 50,000.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount, by virtue of an interest free loan agreement signed between the Company and Mr. Lars MOHN, prenamed, on July 26, 2007, whereby Mr. Lars MOHN lent to the Company the principal amount of fifty thousand United States Dollars (USD 50,000.-) (the "Interest Free Loan Agreement 5");

- Thereupon intervened, Mr. Hady AMR, prenamed, here represented by Ms. Sophie Liberatore, prenamed, by virtue of a proxy established in December 2007. The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Mr. Hady AMR, prenamed, declares through its proxyholder, to subscribe to the Class E share for one United States Dollar (USD 1.-), and fully pays it together with a share premium of nine thousand nine hundred ninety-nine United States Dollars (USD 9,999.-) which will remain attached to the Class E share, by contribution in kind for a total amount of ten thousand United States Dollars (USD 10,000.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount, by virtue of an interest free loan agreement signed between the Company and Mr. Hady AMR, prenamed, on July 26, 2007, whereby Mr. Hady AMR lent to the Company the principal amount of ten thousand United States Dollars (USD 10,000.-) (the "Interest Free Loan Agreement 6");

- Thereupon intervened, Mr. Dean AMRO, prenamed, here represented by Ms. Sophie Liberatore, prenamed, by virtue of a proxy established in December 2007. The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Mr. Dean AMRO, prenamed, declares through its proxyholder, to subscribe to the Class F share for one United States Dollar (USD 1.-), and fully pays it together with a share premium of nineteen thousand nine hundred ninety-nine United States Dollars (USD 19,999.-) which will remain attached to the Class F share, by contribution in kind for a total amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount, by virtue of an interest free loan agreement signed between the Company and Mr. Dean AMRO on July 26, 2007, whereby Mr. Dean AMRO lent to the Company the principal amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) (the "Interest Free Loan Agreement 7");

- Thereupon intervened, Mr. Asad AMR, prenamed, here represented by Ms. Sophie Liberatore, prenamed, by virtue of a proxy established in December 2007. The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Mr. Asad AMR, prenamed, declares through its proxyholder, to subscribe to the Class G share for one United States Dollar (USD 1.-), and fully pays it together with a share premium of twenty-four thousand nine hundred ninety-nine United States Dollars (USD 24,999.-) which will remain attached to the Class G share, by contribution in kind for a total amount of twenty five thousand United States Dollars (USD 25,000.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount, by virtue of an interest free loan agreement signed between the Company and Mr. Asad AMAR, prenamed, on July 26, 2007, whereby Mr. Asad AMR lent to the Company the principal amount of twenty five thousand United States Dollars (USD 25,000.-) (the "Interest Free Loan Agreement 8");

- Thereupon intervened, Dominion Pension Plan Trustees (Jersey) Ltd. as trustees of the Karl Robijns Transfer Trust, prenamed, here represented by Ms. Sophie Liberatore, prenamed, by virtue of a proxy established in December, 2007. The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Dominion Pension Plan Trustees (Jersey) Ltd. as trustees of the Karl Robijns Transfer Trust, prenamed, declares through its proxyholder, to subscribe to the Class H share for one United States Dollar (USD 1.-), and fully pays it together with a share premium of thirty-four thousand nine hundred ninety-nine United States Dollars (USD 34,999.-) which will remain attached to the Class H share, by contribution in kind for a total amount of thirty five thousand United States Dollars (USD 35,000.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount, by virtue of an interest free loan agreement signed between the Company and Dominion Pension Plan Trustees (Jersey) Ltd. as trustees of the Karl Robijns Transfer Trust, on July 26, 2007, whereby Dominion Pension Plan Trustees (Jersey) Ltd. as trustees of the Karl Robijns Transfer Trust lent to the Company the principal amount of thirty five thousand United States Dollars (USD 35,000.-) (the "Interest Free Loan Agreement 9");

- Thereupon intervened, Mr. Keith O'DONNELL, prenamed, here represented by Ms. Sophie Liberatore, prenamed, by virtue of a proxy established in December, 2007. The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Mr. Keith O'DONNELL, prenamed, declares through its proxyholder, to subscribe to the new Class I share for of one United States Dollar (USD 1.-), and fully pays it together with a share premium of nine thousand nine hundred ninety-nine United States Dollars (USD 9,999.-) which will remain attached to the Class I share, by contribution in kind for a total amount of ten thousand United States Dollars (USD 10,000.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount, by virtue of an interest free loan agreement signed between the Company and Mr. Keith O'DONNELL, prenamed, on July 26, 2007, whereby Mr. Keith O'DONNELL lent to the Company the principal amount of ten thousand United States Dollars (USD 10,000.-) (the "Interest Free Loan Agreement 10");

- Thereupon intervened, Mr. Olivier GATEAUX, prenamed, here represented by Ms. Sophie Liberatore, prenamed, by virtue of a proxy established in December 2007. The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Mr. Olivier GATEAUX, prenamed, declares through its proxyholder, to subscribe to the Class J share for one United States Dollar (USD 1.-), and fully pays it together with a share premium of nine thousand nine hundred ninety-nine United States Dollars (USD 9,999.-) which will remain attached to the Class J share, by contribution in kind for a total amount of ten thousand United States Dollars (USD 10,000.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount, by virtue of an interest free loan agreement signed between the Company and Mr. Olivier GATEAUX, prenamed, on July 26, 2007, whereby Mr. Olivier GATEAUX lent to the Company the principal amount of ten thousand United States Dollars (USD 10,000.-) (the "Interest Free Loan Agreement 11");

- Thereupon intervened, Mr. Norbert BECKER, prenamed, here represented by Ms. Sophie Liberatore, prenamed, by virtue of a proxy established in December 2007. The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Mr. Norbert BECKER, prenamed, declared through its proxyholder, to subscribe to the Class K share for one United States Dollar (USD 1.-), and fully pays it together with a share premium of nine thousand nine hundred ninety-nine United States Dollars (9,999) which will remain attached to the Class K share, by contribution in kind for a total amount of ten thousand United States Dollars (USD 10,000.-), consisting in the conversion of a receivable held towards the Company in the same amount, by virtue of an interest free loan agreement signed between the Company and Mr. Norbert BECKER on July 27, 2007, whereby Mr. Norbert BECKER lent to the Company the principal amount of ten thousand United States Dollars (USD 10,000.-) (the "Interest Free Loan Agreement 12").

Proof of the existence and value of these receivables has been given to the undersigned notary.

VI. Pursuant to the above, the article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The share capital is fixed at ninety thousand and ten United States Dollars (USD 90,010.-) represented by one (1) Class A share, ninety thousand (90,000) Class B shares, one (1) Class C share, one (1) Class D share, one (1) Class E share, one (1) Class F share, one (1) Class G share, one (1) Class H share, One (1) Class I share, one (1) Class J share and one (1) Class K shares, all with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-)."

VII. The shareholders resolve to entirely restate the Company's articles of association, which shall henceforth read as follows:

Articles of association

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law "), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles"), which specify in the articles 8, 11, 12 and 17 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name "REI Latin America I S.à r.l.".

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the Board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at ninety thousand and ten United States Dollars (USD 90,010.-) represented by one (1) Class A share, ninety thousand (90,000) Class B shares, one (1) Class C share, one (1) Class D share, one (1) Class E share, one (1) Class F share, one (1) Class G share, one (1) Class H share, one (1) Class I share, one (1) Class J and one (1) Class K share, all with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

Art. 7. The authorised capital of the Company is set at one million United States Dollars (USD 1,000,000.-) divided into one million (1,000,000) shares, each with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-).

The Board of Managers is authorised, during a period ending five (5) years following the date of publication of the Articles of Association creating the authorised capital in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, to increase the share capital within the limits of the authorised capital in one or several times by issuing shares to the existing holders of shares or any persons that have been approved by the shareholders at the same quorum and majority requirements as provided by article 189 paragraph 1 of the Law.

Such shares may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the Board of Managers may determine.

The Board of Managers may in particular determine:

- the time and the number of shares to be subscribed and issued;
- whether a share premium will be paid on the shares to be subscribed and issued and the amount of such share premium if any; and,
- whether the shares will be paid-in by a contribution in cash or in kind.

The share premium paid at the issue of a specific class of share shall remain attached to the corresponding class of share.

The Board of Managers may delegate to any authorised director or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

Upon each increase of the share capital of the Company by the Board of Managers within the limits of the authorised capital, the article 6 shall be amended accordingly.

Art. 8. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 17 of the Articles.

Art. 9. Each Class A, Class B, Class C, Class D, Class E, Class F, Class G, Class H, Class I, Class J and Class K share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in accordance with article 20 of the Articles.

Art. 10. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 11. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 12. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 13. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a Board of Managers composed of category A managers and category B managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

Art. 14. In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of one category A manager and one category B manager.

The Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy-holders, selected from its members or not either shareholders or not.

Art. 15. The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and with at least the presence or the representation of one category A manager and one category B manager. Any decisions of the Board of Managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented including at least the favourable vote of one category A manager and one category B manager.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the Board of Managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

Art. 16. The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

Art. 17. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 18. The Company's accounting year starts on the first of January of each year and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 19. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Board of Managers (or the sole manager) prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 20. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) of the Company, by respecting the following priority order:

1. Reimbursement of the loan for an amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) granted to the Company by Byblos Holdings S.a r.l., a private limited liability company, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under B 129.273.

2. Reimbursement of the shareholders loans granted by the shareholders to the Company to finance any acquisition (the "Shareholders Loans") pari passu

3.(1) Until the net profit of the Company equals eight percent (8%) of the total amount of the Shareholders Loans, the share capital and the related share premium (the "Total Investment"), the totality of the profit shall be distributed as follows:

(a) payment of twenty percent (20%) of the net profit, as preferred dividend, to the holder of Class A share.

(b) payment of eighty percent (80%) of the net profit to the holders of Class B, C, D, E, F, G, H, I, J and K shares, as follows:

- one three hundred and ten thousandth (1/310.000) of the net profit shall be allocated to the holder of Class B share;
- five thirty first (5/31) of the net profit shall be allocated to the holder of Class C share;
- five thirty first (5/31) of the net profit shall be allocated to the holder of Class D share;
- one thirty first (1/31) of the net profit shall be allocated to the holder of Class E share;
- two thirty first (2/31) of the net profit shall be allocated to the holder of Class F share;
- five sixty second (5/62) of the net profit shall be allocated to the holder of Class G share;
- seven sixty second (7/62) of the net profit shall be allocated to the holder of Class H share;
- one thirty first (1/31) of the net profit shall be allocated to the holder of Class I share;
- one thirty first (1/31) of the net profit shall be allocated to the holder of Class J share;
- one thirty first (1/31) of the net profit shall be allocated to the holder of Class K share.

(2) For the share of the net profit of the Company that is superior to eight percent (8%) of the Total Investment, the distributions to the shareholders shall be made as follows:

- one three hundred and ten thousandth (1/310.000) of the net profit shall be allocated to the holder of Class B share;
- five thirty first (5/31) of the net profit shall be allocated to the holder of Class C share;
- five thirty first (5/31) of the net profit shall be allocated to the holder of Class D share;
- one thirty first (1/31) of the net profit shall be allocated to the holder of Class E share;
- two thirty first (2/31) of the net profit shall be allocated to the holder of Class F share;
- five sixty second (5/62) of the net profit shall be allocated to the holder of Class G share;
- seven sixty second (7/62) of the net profit shall be allocated to the holder of Class H share;
- one thirty first (1/31) of the net profit shall be allocated to the holder of Class I share;

- one thirty first (1/31) of the net profit shall be allocated to the holder of Class J share;
- one thirty first (1/31) of the net profit shall be allocated to the holder of Class K share.

Art. 21. At the time of winding up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration. The liquidation surplus will be distributed amongst the shareholders according to the priority order set at article 20 of the Articles.

Art. 22. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately five thousand Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Byblos Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.273,

ici représentée par Madame Sophie Liberatore employée privé, avec adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée en décembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "REI LATIN AMERICA I S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, enregistré au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.137, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 13 juin 2007, en cours de publication au Mémorial C.

II. Le capital social de la Société est fixé à vingt mille Dollars américains (USD 20.000,-) représenté par vingt-mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale de un Dollar américain (USD 1,-) chacune.

III. L'associé unique décide de convertir les vingt mille (20.000) parts sociales existantes en vingt mille (20.000) parts sociales de Classe B, toutes d'une valeur nominale de un Dollar américain (USD 1,-).

IV. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de soixante-dix mille dix Dollars américains (USD 70.010,-) pour le porter de son montant actuel de vingt mille Dollars américains (USD 20.000,-) à quatre-vingt dix mille dix Dollars américains (USD 90.010,-) par la création et l'émission d'une (1) part sociale de Classe A, de soixante-dix mille (70.000) parts sociales de Classe B, d'une (1) part sociale de Classe C, d'une (1) part sociale de Classe D, d'une (1) part sociale de Classe E, d'une (1) part sociale de Classe F, d'une (1) part sociale de Classe G, d'une (1) part sociale de Classe H, d'une (1) part sociale de Classe (I), d'une (1) part sociale de Classe J et d'une (1) part sociale de Classe K, toutes d'une valeur nominale de un Dollar américain (USD 1,-).

V. L'associé unique décide de renoncer à son droit préférentiel de souscription en faveur de:

- Montabor S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège sociale au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.036, pour la souscription de vingt-cinq mille (25.000) nouvelles parts sociales de Classe B;

- Thurloe Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège sociale au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.035, pour la souscription de quinze mille (15.000) nouvelles parts sociales de Classe B;

- Capital Blow Switzerland, une société de droit suisse, ayant son siège social à Dufourstrasse 179, 8008 Zurich, Suisse, pour la souscription de la part sociale de Classe C;

- M. Lars MOHN, Investment Banker, né le août 24, 1974 à Dusseldorf, Allemagne, demeurant au 141 A Kensington High Street, Flat 4, Londres W86 SU, Royaume-Uni, pour la souscription de la part sociale Classe de D;
- M. Hady AMR, Economist, né le 8 avril, 1967 à Beyrouth, Liban, demeurant au 3612 N. Woodstock Street, Arlington VA, 22207 Etats-Unis d'Amérique, pour la souscription de la part sociale de Classe E;
- M. Dean AMRO, Real Estate Investor, né le 12 juin 1975 à Morristown, New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 4 West 21st Street, Apt 15B, New York, New York 10010, Etats-Unis d'Amérique, pour la souscription de la part sociale de Classe F;
- M. Asad AMR, Chemical Engineer, né le 21 septembre 1941 à Beyrouth, Liban, demeurant au 3612 N. Woodstock Street, Arlington VA, 22207 Etats-Unis d'Amérique, pour la souscription de la part sociale de Classe G;
- Dominion Pension Plan Trustees (Jersey) Ltd. en qualité de trustees de Karl Robijns Transfer Trust, ayant son adresse au P.o. Box 603, Charter Place 23-27 Seaton Place, St Helier Jersey JE4 OWH, Channels Island, pour la souscription de la part sociale de Classe H;
- Mr. Keith O'DONNELL Administrateur de société, né le 12 janvier 1968 à Dublin, Irlande, demeurant au 42, rue Dicks, L-3223 Bettembourg, Grand-Duché de Luxembourg, pour la souscription de la part sociale de Classe I;
- M. Olivier GATEAUX Finance Director, né le 18 mars 1973, demeurant au Jungholzstrasse 60, 8050 Zurich, Suisse, pour la souscription de la part sociale de Classe J;
- M. Norbert BECKER, Administrateur de société, né le 7 octobre 1953 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, demeurant au 40, rue des Genêts, L-8131 Bridel, Grand-Duché de Luxembourg, pour la souscription de la nouvelle part sociale de Classe K.

Intervention - Souscription - Libération

- Byblos Holdings S.à r.l., prénommée, déclare souscrire à
 - la part sociale de Classe A d'une valeur nominale de un Dollar américain (USD 1,-) et la libère intégralement par apport en numéraire. Le montant de un Dollar américain (USD 1,-) a été libéré en numéraire et est à la libre disposition de la Société, preuve de quoi a été donnée au notaire;
 - trente mille (30.000) nouvelles parts sociales de Classe B, d'une valeur nominale de un Dollar américain (USD 1,-) chacune, pour un montant total de trente mille Dollars américains (USD 30.000,-) et les libère intégralement par apport en nature d'un montant de trente mille Dollars américains (USD 30.000,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à l'encontre de la Société, en vertu d'un contrat de prêt sans intérêt signé entre la Société et Byblos Holdings S.à r.l., prénommée, le 26 juillet 2007 en vertu duquel Byblos Holdings S.à r.l. a accordé un prêt à la Société pour un montant de trente mille Dollars américains (USD 30.000,-) (le "Contrat de Prêt sans Intérêt 1")
 - Est ensuite intervenue aux présentes, Montabor S.à r.l., prénommée, représentée par Madame Sophie Liberatore, prénommée, en vertu d'une procuration donnée en décembre 2007.
 - Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.
 - Montabor S.à r.l., prénommée, déclare par son mandataire, souscrire à vingt-cinq mille (25.000) nouvelles parts sociales de Classe B d'une valeur nominale de un Dollar américain (USD 1,-) chacune, pour un montant total de vingt cinq mille Dollars américains (USD 25.000,-) et les libère intégralement par apport en nature d'un montant de vingt-cinq mille Dollars américains (USD 25.000,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à l'encontre de la Société, en vertu d'un contrat de prêt sans intérêt signé entre la Société et Montabor S.à r.l., précitée, le 26 juillet 2007 en vertu duquel Montabor S.à r.l. a accordé un prêt à la Société pour un montant de vingt cinq mille Dollars américains (USD 25.000,-) (le "Contrat de Prêt sans Intérêt 2")
 - Est ensuite intervenue aux présentes, Thurloe Holdings S.à r.l., prénommée, représentée par Madame Sophie Liberatore, prénommée, en vertu d'une procuration donnée en décembre 2007.
 - Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.
 - Thurloe Holdings S.à r.l., prénommée, déclare par son mandataire, souscrire à quinze mille (15.000) nouvelles parts sociales de Classe B d'une valeur nominale de un Dollar américain (USD 1,-) chacune, pour un montant total de quinze mille Dollars américains (USD 15.000,-) et les libère intégralement par apport en nature d'un montant de quinze mille Dollars américains (USD 15.000,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à l'encontre de la Société en vertu d'un contrat de prêt sans intérêt signé entre la Société et Thurloe Holdings S.à r.l., précitée, le 26 juillet 2007 en vertu duquel Thurloe Holdings S.à r.l. a accordé un prêt à la Société pour un montant de quinze mille Dollars américains (USD 15.000,-) (le "Contrat de Prêt sans Intérêt 3")
 - Est ensuite intervenue aux présentes, Capital Blow Switzerland, prénommée, représentée par Madame Sophie Liberatore, prénommée, en vertu d'une procuration donnée en décembre 2007.
 - Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.
 - Capital Blow Switzerland, prénommée, déclare par son mandataire, souscrire à la part sociale de Classe C d'une valeur nominale de un Dollar américain (USD 1,-) et la libère intégralement ensemble avec une prime d'émission de quarante-

neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf Dollars américains (USD 49.999,-) laquelle restera attachée à la part sociale de Classe C, par apport en nature d'un montant de cinquante mille Dollars américains (USD 50.000,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à l'encontre de la Société en vertu d'un contrat de prêt sans intérêt signé entre la Société et Capital Blow Switzerland, prénommé, le 26 juillet 2007, en vertu duquel Capital Blow Switzerland a accordé un prêt à la Société pour un montant de cinquante mille Dollars américains (USD 50.000,-) (le "Contrat de Prêt sans Intérêt 4")

- Est ensuite intervenu aux présentes, M. Lars MOHN, prénommé, représenté par Madame Sophie Liberatore, prénommée, en vertu d'une procuration donnée en décembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

M. Lars MOHN, prénommé, déclare par son mandataire, souscrire à la part sociale de Classe D d'une valeur nominale de un Dollar américain (USD 1,-) et la libère intégralement ensemble avec une prime d'émission de quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf Dollars américains (USD 49.999,-) laquelle restera attachée à la part sociale de Classe D, par apport en nature d'un montant de cinquante mille Dollars américains (USD 50.000,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à l'encontre de la Société en vertu d'un contrat de prêt sans intérêt signé entre la Société et M. Lars MOHN, prénommé, le 26 juillet 2007, en vertu duquel M. Lars MOHN a accordé un prêt à la Société pour un montant de cinquante mille Dollars américains (USD 50.000,-) (le "Contrat de Prêt sans Intérêt 5")

- Est ensuite intervenu aux présentes, M. Hady AMR, prénommé, représenté par Madame Sophie Liberatore, prénommée, en vertu d'une procuration donnée en décembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

M. Hady AMR, prénommé, déclare par son mandataire, souscrire à la part sociale de Classe E d'une valeur nominale de un Dollar américain (USD 1,-) et la libère intégralement ensemble avec une prime d'émission de neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf Dollars américains (USD 9.999,-) laquelle restera attachée à la part sociale de Classe E, par apport en nature d'un montant de dix mille Dollars américains (USD 10.000,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à l'encontre de la Société en vertu d'un contrat de prêt sans intérêt signé entre la Société et M. Hady AMR, prénommé, le 26 juillet 2007, en vertu duquel M. Hady AMR a accordé un prêt à la Société pour un montant de dix mille Dollars américains (USD 10.000,-) (le "Contrat de Prêt sans Intérêt 6")

- Est ensuite intervenu aux présentes, M. Dean AMRO, prénommé, représenté par Madame Sophie Liberatore, prénommée, en vertu d'une procuration donnée en décembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

M. Dean AMRO, prénommé, déclare par son mandataire, souscrire à la part sociale de Classe F d'une valeur nominale de un Dollar américain (USD 1,-) et la libère intégralement ensemble avec une prime d'émission de dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf Dollars américains (USD 19.999,-), laquelle restera attachée à la part sociale de Classe F, par apport en nature d'un montant de vingt mille Dollars américains (USD 20.000,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à l'encontre de la Société en vertu d'un contrat de prêt sans intérêt signé entre la Société et M. Dean AMRO, prénommé, le 26 juillet 2007, en vertu duquel M. Dean AMRO a accordé un prêt à la Société pour un montant de vingt mille Dollars américains (USD 20.000,-) (le "Contrat de Prêt sans Intérêt 7")

- Est ensuite intervenu aux présentes, M. Asad AMR, prénommé, représenté par Madame Sophie Liberatore, prénommée, en vertu d'une procuration donnée en décembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

M. Asad AMR, prénommé, déclare par son mandataire, souscrire à la part sociale de Classe G d'une valeur nominale de un Dollar américain (USD 1,-) et la libère intégralement ensemble avec une prime d'émission de vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf Dollars américains (USD 24.999,-) laquelle restera attachée à la part sociale de Classe G, par apport en nature d'un montant de vingt-cinq mille Dollars américains (USD 25.000,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à l'encontre de la Société en vertu d'un contrat de prêt sans intérêt signé entre la Société et M. Asad AMR, prénommé, le 26 juillet 2007, en vertu duquel M. Asad AMR a accordé un prêt à la Société pour un montant de vingt cinq mille Dollars américains (USD 25.000,-) (le "Contrat de Prêt sans Intérêt 8")

- Est ensuite intervenu aux présentes, Dominion Pension Plan Trustees (Jersey) Ltd. en qualité de trustees de Karl Robijns Transfer Trust, prénommée, représentée par Madame Sophie Liberatore, prénommée, en vertu d'une procuration donnée en décembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Dominion Pension Plan Trustees (Jersey) Ltd. en qualité de trustees de Karl Robijns Transfer Trust, prénommée, déclare par son mandataire, souscrire à la part sociale de Classe H d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) et la libère intégralement ensemble avec une prime d'émission de trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf Dollars américains (USD 34.999,-) laquelle restera attachée à la part sociale de Classe H, par apport en nature d'un

montant de trente-cinq mille Dollars américains (USD 35.000,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à rencontre de la Société en vertu d'un contrat de prêt sans intérêt signé entre la Société et Dominion Pension Plan Trustees (Jersey) Ltd. en qualité de trustees de Karl Robijns Transfer Trust, le 26 juillet 2007, en vertu duquel Dominion Pension Plan Trustees (Jersey) Ltd. en qualité de trustees de Karl Robijns Transfer Trust a accordé un prêt à la Société pour un montant de trente-cinq mille Dollars américains (USD 35.000,-) (le "Contrat de Prêt sans Intérêt 9")

- Est ensuite intervenu aux présentes, M. Keith O'DONNELL, prénommé, représenté par Madame Sophie Liberatore, prénommée, en vertu d'une procuration donnée en décembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

M. Keith O'DONNELL, prénommé, déclare par son mandataire, souscrire à la part sociale de Classe I d'une valeur nominale de un Dollar américain (USD 1,-) et la libère intégralement ensemble avec une prime d'émission de neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf Dollars américains (USD 9.999,-) laquelle restera attachée à la part sociale de Classe I, par apport en nature d'un montant de dix mille Dollars américains (USD 10.000,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à rencontre de la Société en vertu des conditions d'un contrat de prêt sans intérêt signé entre la Société et M. Keith O'DONNELL, prénommé, le 26 juillet 2007, en vertu duquel M. Keith O'DONNELL a accordé un prêt à la Société pour un montant de dix mille Dollars américains (USD 10.000,-) (le "Contrat de Prêt sans Intérêt 10")

- Est ensuite intervenu aux présentes, M. Olivier GATEAUX, prénommé, représenté par Madame Sophie Liberatore, prénommée, en vertu d'une procuration donnée en décembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

M. Olivier GATEAUX, prénommé, déclare par son mandataire, souscrire à la part sociale de Classe J d'une valeur nominale de un Dollar américain (USD 1,-) et la libère intégralement ensemble avec une prime d'émission de neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf Dollars américains (USD 9.999,-) laquelle restera attachée à la part sociale de Classe J, par apport en nature d'un montant de dix mille Dollars américains (USD 10.000,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à rencontre de la Société en vertu des conditions d'un contrat de prêt sans intérêt signé entre la Société et M. Olivier GATEAUX, prénommé, le 26 juillet 2007, en vertu duquel M. Olivier GATEAUX a accordé un prêt à la Société pour un montant de dix mille Dollars américains (USD 10.000,-) (le "Contrat de Prêt sans Intérêt 11")

- Est ensuite intervenu aux présentes, M. Norbert BECKER, prénommé, représenté par Madame Sophie Liberatore, prénommée, en vertu d'une procuration donnée en décembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

M. Norbert BECKER, prénommé, déclare par son mandataire, souscrire à la nouvelle part sociale de Classe K d'une valeur nominale de un Dollar américain (USD 1,-), et la libère intégralement ensemble avec une prime d'émission de neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf Dollars américains (USD 9.999,-) laquelle restera attachée à la part sociale de Classe K, par apport en nature d'un montant de dix mille Dollars américains (USD 10.000,-), consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue à l'encontre de la Société en vertu des conditions d'un contrat de prêt sans intérêt signé entre la Société et M. Norbert BECKER, prénommé, le 27 juillet 2007, en vertu duquel M. Norbert BECKER a accordé un prêt à la Société pour un montant de dix mille Dollars américains (USD 10.000,-) (le "Contrat de Prêt sans Intérêt 12")

Preuve de l'existence et de la valeur de ces créances a été donnée au notaire instrumentant.

VI. Suite à ce qui précède, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à quatre-vingt dix mille dix Dollars américains (USD 90.010,-) représenté par une (1) part sociale de Classe A, quatre-vingt dix mille (90.000) parts sociales de Classe B, une (1) part sociale de Classe C, une (1) part sociale de Classe D, une (1) part sociale de Classe E, une (1) part sociale de Classe F, une (1) part sociale de Classe G, une (1) part sociale de Classe H, une (1) part sociale de Classe I, une (1) part sociale de Classe J et une (1) part sociale de Classe K, toutes d'une valeur nominale de un Dollar américain (USD 1.-)."

VII. Les associés décident de procéder à la refonte entière des statuts de la Société, pour leur donner la teneur suivante:

Statuts

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 8, 11, 12 et 17, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Un objet social supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de propriétés immobilières dans le Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger aussi bien que toutes les opérations touchant aux propriétés immobilières, y compris la détention directe ou indirecte de participations au Luxembourg ou des sociétés étrangères, dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location des propriétés immobilières.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination "REI Latin America I S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts,

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à quatre-vingt dix mille dix Dollars américains (USD 90.010,-) représenté par une (1) part sociale de Classe A, quatre-vingt dix mille (90.000) parts sociales de Classe B, une (1) part sociale de Classe C, une (1) part sociale de Classe D, une (1) part sociale de Classe E, une (1) part sociale de Classe F, une (1) part sociale de Classe G, une (1) part sociale de Classe H, une (1) part sociale de Classe I, une (1) part sociale de Classe J et une (1) part sociale de Classe K, toutes d'une valeur nominale de un Dollar américain (USD 1,-) chacune.

Art. 7. Le capital autorisé de la Société est fixé à un million de Dollars américains (USD 1.000.000,-) divisé en un million (1.000.000,-) de parts sociales d'une valeur nominale de un Dollar américain (US 1,-) chacune.

Le Conseil de Gérance est autorisé, pendant une période prenant fin cinq (5) années après la date de publication dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, des Statuts créant le capital autorisé, à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé, en une ou plusieurs fois, par l'émission de parts sociales au profit des détenteurs de parts sociales existants ou de toute personne approuvée par les associés aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 189, alinéa 1, de la Loi.

Ces parts sociales peuvent être souscrites et émises selon les termes et conditions déterminés par le Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance peut en particulier déterminer:

- la période et le nombre de parts sociales à souscrire et à émettre;
- si une prime d'émission sera payée sur les parts sociales à souscrire et à émettre, et le montant de cette prime d'émission, le cas échéant; et
- si les parts sociales seront libérées par un apport en espèce ou en nature.

La prime d'émission payée lors de l'émission d'une classe de part sociale spécifique restera attachée à la classe de part sociale correspondante.

Le Conseil de Gérance peut déléguer à tout gérant de la Société autorisé ou fondé de pouvoir de la Société ou toute autre personne dûment autorisée, l'obligation d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement des parts sociales représentant une partie ou l'entièreté de telles augmentations de capital.

A chaque augmentation du capital social de la Société par le Conseil de Gérance dans les limites du capital autorisé, l'article 6 sera modifié en conséquence.

Art. 8. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 17 des présents Statuts.

Art. 9. Chaque part sociale de Classe A, de Classe B, de Classe C, de Classe D, de Classe E, de Classe F, de Classe G, de Classe H, de Classe I, de Classe J et de Classe K donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, conformément à l'article 20 des Statuts.

Art. 10. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 11. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 12. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 13. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un Conseil de Gérance composé de gérants de catégorie A et de gérants de catégorie B. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Art. 14. Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

Art. 15. Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Toute décision du Conseil de Gérance doit être adoptée à la majorité des gérants présents ou représentés avec au moins le vote affirmatif d'un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conference call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le(s) gérant(s) duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 16. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 17. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 19. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Conseil de Gérance (ou le gérant unique) prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 20. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés de la Société, en respectant l'ordre de priorité suivant

1. Remboursement du prêt d'un montant de vingt mille Dollars américains (USD 20.000,-) consenti à la Société par Byblos Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.273.

2. Remboursement des prêts associés consentis par les associés à la Société afin de financer les acquisitions (les "Prêts Associés") pari passu.

3. (1) Jusqu'à ce que le profit net de la Société soit égal à huit pour cent (8%) du montant total des Prêts Associés, du capital, et de la prime d'émission y relative (l' "Investissement Total"), la totalité des bénéfices mis en distributions est répartie entre les différents associés comme suit:

(a) versement de vingt pour cent (20%) des bénéfices mis en distribution à titre de dividendes préférentiels, à l'associé détenteur de la part sociale de Classe A;

(b) versement de quatre-vingt pour cent (80%) des bénéfices mis en distribution aux associés détenteurs de parts sociales de Classe B, C, D, E, F, G, H, I, J et K selon la répartition suivante:

- trois cent dix millièmes (1/310.000) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe B;

- cinq trente et unième (5/31) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe C;

- cinq trente et unième (5/31) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe D;

- un trente et unième (1/31) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe E;

- deux trente et unième (2/31) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe F;

- cinq soixante deuxième (5/62) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe G;

- sept soixante deuxième (7/62) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe H;

- un trente et unième (1/31) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe I;

- un trente et unième (1/31) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe J;

- un trente et unième (1/31) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale K.

(2) Pour le partage du bénéfice net de la Société qui est supérieur à 8% de l'Investissement Total, les distributions aux associés seront réalisées comme suit:

- trois cent dix millièmes (1/310.000) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe B;

- cinq trente et unième (5/31) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe C;

- cinq trente et unième (5/31) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe D;

- un trente et unième (1/31) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe E;

- deux trente et unième (2/31) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe F;

- cinq soixante deuxième (5/62) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe G;

- sept soixante deuxième (7/62) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe H;

- un trente et unième (1/31) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe I;

- un trente et unième (1/31) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale de Classe J;

- un trente et unième (1/31) des bénéfices distribués sera alloué à l'associé détenteur de la part sociale K.

Art. 21. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations. Le boni de liquidation sera réparti entre associé conformément à l'ordre de priorité établi à l'article 20 des Statuts.

Art. 22. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq mille Euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. LIBERATORE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 9 janvier 2008. Relation: LAC/2008/1152. — Reçu mille neuf cent soixante-neuf euros et quatre-vingt-dix-huit cents (1.969,68.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008040004/211/747.

(080042803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

AGW - Transport AG, Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 28, Gruuss Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 98.838.

Auszug aus der Außerordentlichen Generalversammlung vom 13. März 2008

"Der Sitz der Gesellschaft wird geändert:

von: 117, rte. de Stavelot, L-9991 Weiswampach

nach: 28, Gruuss Strooss, L-9991 Weiswampach."

Weiswampach, den 13. März 2008.

Unterschrift / Unterschrift / Unterschrift

Präsident / Sekretärin / Stimmzähler

Référence de publication: 2008040000/801079/16.

Enregistré à Diekirch, le 20 mars 2008, réf. DSO-CO00253. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080042967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

Honeybee Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 114.307.

EXTRAIT

- Suivant résolution de l'actionnaire unique de la société Amaco (Luxembourg) S.A., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre, prise en date du 9 juillet 2007, la dénomination sociale de Amaco (Luxembourg) S.A. a été changée en Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A.;

Puis:

- Suivant résolution de l'actionnaire unique de la société Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre, prise en date du 13 décembre 2007, la dénomination sociale de Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A. a été changée en Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A.

Le nom actuel de la société est: Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008040652/8548/24.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05289. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

St. Clair Capital 2 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 135.873.

—
Erratum

Le soussigné Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, déclare par la présente que dans l'acte de constitution de la société St. Clair Capital 2 S.à r.l., reçu par acte de son ministère, en date du 12 décembre 2007, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2007, LAC/2007/42591,

une erreur s'est glissée dans l'adresse du siège social de la société.

En effet il y a lieu de lire:

125, avenue X Septembre (office 4.12), L-2551 Luxembourg.

Au lieu de 22, rue J.P. Brasseur (office 1.9), L-1258 Luxembourg

Luxembourg, le 26 février 2008

Signé: H. Hellinckx.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2008.

Henri Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2008040259/242/23.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2008, réf. LSO-CO00736. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Craft Air S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 93.626.

—
EXTRAIT

- Suivant résolution de l'actionnaire unique de la société Amaco (Luxembourg) S.A., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre, prise en date du 9 juillet 2007, la dénomination sociale de Amaco (Luxembourg) S.A. a été changée en Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A.;

Puis:

- Suivant résolution de l'actionnaire unique de la société Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre, prise en date du 13 décembre 2007, la dénomination sociale de Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A. a été changée en Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A.

Le nom actuel de la société est: Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008040650/8548/24.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05285. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

Carpo S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 124.845.

—
EXTRAIT

- Suivant résolution de l'actionnaire unique de la société Amaco (Luxembourg) S.A., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre, prise en date du 9 juillet

2007, la dénomination sociale de Amaco (Luxembourg) S.A. a été changée en Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A.;

Puis:

- Suivant résolution de l'actionnaire unique de la société Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre, prise en date du 13 décembre 2007, la dénomination sociale de Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A. a été changée en Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A.

Le nom actuel de la société est: Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008040649/8548/24.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05284. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

Bendis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 122.925.

—
EXTRAIT

- Suivant résolution de l'actionnaire unique de la société Amaco (Luxembourg) S.A., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre, prise en date du 9 juillet 2007, la dénomination sociale de Amaco (Luxembourg) S.A. a été changée en Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A.;

Puis:

- Suivant résolution de l'actionnaire unique de la société Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 52-54 avenue du X Septembre, prise en date du 13 décembre 2007, la dénomination sociale de Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A. a été changée en Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A.

Le nom actuel de la société est: Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008040647/8548/24.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05282. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

Barullo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 118.837.

—
EXTRAIT

- Suivant résolution de l'actionnaire unique de la société Amaco (Luxembourg) S.A., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre, prise en date du 9 juillet 2007, la dénomination sociale de Amaco (Luxembourg) S.A. a été changée en Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A.;

Puis:

- Suivant résolution de l'actionnaire unique de la société Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre, prise en date du 13 décembre 2007, la dénomination sociale de Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A. a été changée en Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A.

Le nom actuel de la société est: Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008040646/8548/24.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05281. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

syncreon Luxembourg, Société Anonyme,

(anc. TDS Europe).

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 59.601.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 50820 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008040205/211/12.

(080041860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Azzip S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 113.391.

EXTRAIT

- Suivant résolution de l'actionnaire unique de la société Amaco (Luxembourg) S.A., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre, prise en date du 9 juillet 2007, la dénomination sociale de Amaco (Luxembourg) S.A. a été changée en Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A.;

Puis:

- Suivant résolution de l'actionnaire unique de la société Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre, prise en date du 13 décembre 2007, la dénomination sociale de Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A. a été changée en Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A.

Le nom actuel de la société est: Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008040645/8548/24.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05280. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

Almentura Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 114.308.

EXTRAIT

- Suivant résolution de l'actionnaire unique de la société Amaco (Luxembourg) S.A., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre, prise en date du 9 juillet 2007, la dénomination sociale de Amaco (Luxembourg) S.A. a été changée en Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A.;

Puis:

- Suivant résolution de l'actionnaire unique de la société Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg,

52-54, avenue du X Septembre, prise en date du 13 décembre 2007, la dénomination sociale de Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., previously Amaco (Luxembourg) S.A. a été changée en Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A.

Le nom actuel de la société est: Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008040644/8548/24.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05279. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

Société civile immobilière ANBO, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg E 888.

—
RECTIFICATIF

Contrairement à l'avis publié au Mémorial C no 1746 du 6 décembre 2002, le capital social s'élève à € 2.500, représenté par 10.000 parts sociales sans désignation de valeur nominale, et non pas à € 2.500, représenté par 100 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 28 novembre 2007.

Pour avis sincère et conforme

Pour ANBO

Signature

Référence de publication: 2008038799/3361/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06977. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2008.

Megalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4782 Pétange, 2, rue de l'Hôtel de Ville.

R.C.S. Luxembourg B 48.087.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008039115/2494/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04600. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

MF7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 118.097.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2008.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2008039116/220/12.

(080041696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.
